

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2273 - 24 février 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Élection présidentielle



**Affirmer
les exigences
des travailleurs**



**Nathalie Arthaud
en campagne**

p. 8-9



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Le programme du Medef
- Travail du dimanche : portes ouvertes au patronat
- Financement des syndicats : drôle de rapport
- p. 5 ■ Les valeurs de Sarkozy-Le Pen : anti-immigrés et anti-ouvriers
- La proportionnelle aux élections législatives : l'éternelle promesse non tenue
- Sarko, Borloo, Proglia dans le même bateau
- Hollande et Veolia
- p. 6 ■ Seine-Saint-Denis : moyens en baisse dans l'enseignement
- Alternance dès la classe de quatrième
- Sarkozy et les chômeurs
- p. 7 ■ Les impôts ne cessent d'augmenter
- CAC40 : de fortes hausses de salaire, c'est possible
- Vente à découvert, le retour
- p. 10 ■ Ile de la Réunion : explosion de colère
- Il y a 100 ans : instauration du service militaire en Algérie
- p. 11 ■ Planning familial
- Bénéfices d'EDF
- Droit au logement
- Conseil général de l'Isère
- Bagnole (Seine-Saint-Denis) Conseil municipal

Nathalie Arthaud une candidate communiste

p. 8 et 9

Dans les entreprises

- p. 12 ■ SNCF ateliers de Rennes
- SNCF - Orléans-Les Aubrais
- Pagaille en gare de Redon
- Sodimédical - Plancy l'Abbaye (Aube)
- p. 13 ■ Alcatel-Lucent - Vélizy
- Thalès - Vélizy
- Avon polymères - Vannes
- Assistance publique - Hôpitaux de Paris
- p. 14 ■ ArcelorMittal - Florange : les sidérurgistes mobilisés
- ULCOS
- Paru Vendu - La Chapelle-Saint-Luc
- Pépinières Delbard - Montluçon
- p. 15 ■ PSA Aulnay : contre la fermeture de l'usine
- Résultat 2011 du groupe PSA
- ArvinMeritor - Saint Priest (Rhône)

Dans le monde

- p. 16 ■ Espagne : la réforme du droit du travail
- Valence : violences policières
- Grèce : un plan qui sauve les banques

• La journée européenne du 29 février

L'unité d'intérêts des travailleurs d'Europe

Le 29 février, à l'appel de l'ensemble des syndicats regroupés au sein de la Confédération européenne des syndicats, doit avoir lieu une journée d'action. Le but annoncé est de faire pression sur les dirigeants politiques de l'ensemble des pays, à la veille du sommet de mars 2012 qui doit entériner la généralisation de l'austérité dans tous les pays.

« Les travailleurs paient le prix fort d'une crise qu'ils n'ont pas causée, alors que le monde de la finance et les spéculateurs s'en sortent indemnes », dénoncent les syndicats. Et il

est juste d'affirmer, au nom de l'ensemble des travailleurs d'Europe, le refus de l'austérité, de la baisse des salaires, du démantèlement de la protection sociale, de la flexibilité à outrance, de la baisse des pensions. Mais encore faudrait-il que cela ne se limite pas à une pétition de principe, sans chercher à aller vers une vraie mobilisation des dizaines de millions de travailleurs victimes des agressions patronales et gouvernementales.

Or, si l'appel est commun pour tous les pays, nulle part, pas plus en France qu'ailleurs, les dirigeants syndicaux n'œuvrent à faire de cette journée une démonstration de force de la classe ouvrière

européenne. Cette journée, comme toutes celles organisées depuis des mois, semble surtout devoir servir à rappeler aux dirigeants politiques l'existence d'appareils syndicaux demandant à être associés aux décisions en cours. D'ailleurs, en France, les dirigeants syndicaux ont dans leur besace une série d'autres « initiatives » locales de portée tout aussi limitée.

Une manifestation qualifiée d'« internationale » va être organisée ce jour-là à Bruxelles, tout comme des manifestations dans certaines villes. Mais c'est une lutte pour changer le rapport de forces qu'il serait vital d'entreprendre pour tous les travailleurs d'Europe face à leurs ennemis communs, les

gouvernements et les capitalistes qu'ils servent.

Alors, que cela soit au moins l'occasion, au moment où de toute part on embouche les trompettes nationalistes en vue de masquer les responsabilités de la situation imposée aux classes populaires, de réaffirmer que la classe ouvrière est unie au-delà des frontières. Ses ennemis communs sont les grands groupes capitalistes, qu'ils soient financiers, industriels ou autres. Et face à eux la classe ouvrière, à l'échelle du continent, représente une force énorme qui, si elle prend conscience de sa puissance, peut mettre en échec toutes les attaques.

Paul SOREL

Fêtes de Lutte Ouvrière

Montbéliard

Samedi 17 mars à partir de 16 heures

La Roselière, Halle polyvalente, Place du Champ-de-foire

Angers

Samedi 24 mars à partir de 16 heures

Salle Aragon, rue Joseph-Barra à Trélazé

Saint-Nazaire

Samedi 31 mars à partir de 16 heures

Salle Jacques-Brel, rue du Bac-de-Mindin - Petit-Maroc

Creil

Samedi 31 mars à partir de 16 heures

Salle Georges-Brassens 136, rue Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul

Candidature de Nathalie Arthaud Réunions publiques de Lutte Ouvrière

Dreux (Eure-et-Loir), jeudi 23 février
 Tourcoing (Nord), vendredi 24 février
 Lens (Pas-de-Calais), vendredi 24 février
 Apt (Vaucluse), samedi 25 février
 Sélestat (Bas-Rhin), mardi 28 février
 Colmar (Haut-Rhin), mercredi 29 février
 Haguenau (Bas-Rhin), jeudi 1^{er} mars

Montélimar (Drôme), jeudi 1^{er} mars
 Valence (Drôme), vendredi 2 mars
 Die (Drôme), samedi 3 mars
 Les Mureaux (Yvelines), samedi 3 mars
 Périgueux (Dordogne), samedi 3 mars
 Laon (Aisne), samedi 3 mars
 Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), vendredi 23 mars

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui

partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes) www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Élection présidentielle affirmer les exigences des travailleurs

«*La France forte*», voilà le slogan de campagne trouvé par les publicitaires de Sarkozy pour vendre une marchandise dont la cote n'est pas terrible. Ils n'ont pas dû se creuser beaucoup la cervelle puisque Giscard s'était déjà servi de ce slogan en 1981, sans que cela lui porte bonheur.

L'expression est creuse, mais elle est censée suggérer que seule une «*France forte*» peut protéger la population de la crise mondiale. Trois millions de chômeurs au bas mot – deux fois plus si on compte ceux qui n'ont qu'un emploi intermittent et mal payé –, le recul des retraites, la perte continue du pouvoir d'achat des salaires: assurément, ce n'est pas cette France-là dont parle Sarkozy.

Mais il est vrai qu'il y a l'autre France, celle des banquiers que le gouvernement a su dépanner de plusieurs dizaines de milliards en quelques heures lors de l'éclatement de la crise financière, celle des grands bourgeois dont la fortune n'a cessé de croître malgré la crise.

Pour les salariés, Sarkozy n'a qu'une phrase de consolation: «*Sans moi, cela aurait été pire*». Et prière de le croire sur parole!

Sarkozy ne doit pas se faire trop d'illusion sur sa capacité à gagner des électeurs supplémentaires dans le monde du travail. Mais là n'est pas son problème immédiat. Ce qu'il vise pour le moment, c'est assurer ses arrières au premier tour et tenter de regagner une fraction de l'électorat de droite qui hésite entre lui et Marine Le Pen. D'où une campagne «*à droite, toute!*» pour séduire un électorat pour qui les chômeurs le sont parce qu'ils ne veulent pas travailler, pour qui les travailleurs dans les services publics sont des fainéants, pour qui les salariés qui revendiquent ruinent le pays. Pour faire bonne mesure, Sarkozy ajoute des couplets contre les travailleurs immigrés, quelques notes vibrantes sur la «*grandeur de la France*» et, évidemment, un appel à l'union nationale. Oh, que la France serait belle si les ouvrières conditionneuses de L'Oréal se serraient les coudes derrière madame Bettencourt et si les travailleurs de Peugeot-Citroën ressentaient de la reconnaissance pour les membres de la famille Peugeot qui se prépare à les jeter à la rue!

Le premier tour dira l'efficacité de la campagne de Sarkozy pour arriver en tête du concours entre l'extrême droite de Le Pen et la droite extrême de Sarkozy, Guéant

et compagnie. Les deux sont des ennemis déclarés des travailleurs, même si, pour glaner des voix, Marine Le Pen se permet quelques couplets démagogiques contre la finance, assortis de beaucoup de crasse réactionnaire.

Mais cela ne fait pas pour autant de Hollande un ami des travailleurs. Le candidat du PS ne voudra pas, n'osera pas prendre la moindre mesure contraignante contre le grand patronat, les banquiers, les maîtres de l'économie. Or, sans de telles mesures contraignantes, à commencer par l'interdiction des licenciements, il n'est pas possible d'empêcher le monde du travail de sombrer dans le chômage et la pauvreté.

Les candidats qui ont une chance d'accéder à la présidence de la République ont une chose en commun: ils gouverneront en fonction des intérêts des groupes capitalistes qui dominent l'économie.

Les travailleurs n'ont pas à espérer que le changement à la tête de l'État les protège en quoi que ce soit face à la crise et contre l'avidité du patronat. L'élection présidentielle permet néanmoins de s'exprimer. Encore faut-il le faire, encore faut-il affirmer une politique en faveur des travailleurs, face à tous les candidats qui se présentent au nom d'une politique en faveur de la bourgeoisie!

Lutte Ouvrière présente Nathalie Arthaud à l'élection présidentielle, au nom d'un programme de lutte visant à préserver les seules choses qui permettent aux travailleurs de vivre: leur emploi et le pouvoir d'achat de leur salaire.

Contre le chômage, il faut imposer l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous avec maintien du salaire et l'embauche par l'État dans les services publics utiles à la population.

Contre le recul incessant du pouvoir d'achat, il faut imposer la hausse générale des salaires et des retraites et leur indexation sur les hausses de prix, contrôlées par les travailleurs eux-mêmes.

Contre la dictature des groupes financiers, il faut imposer le contrôle des travailleurs sur les comptes des entreprises.

Voter pour Nathalie Arthaud est la seule façon d'affirmer son accord pour ces objectifs. Cela ne remplace pas les luttes, mais cela peut contribuer à faire avancer ces idées dans les têtes et dans les consciences.

• Gros revenus

Maquillage et poudre aux yeux

«*La rémunération des patrons est un sujet émotionnel, que je comprends*», a déclaré au *Journal du Dimanche* du 19 février Jean-Paul Agon, PDG de L'Oréal. Ce monsieur est donc non seulement le PDG de France le mieux payé, avec 10,7 millions d'euros en 2010, soit près de 600 fois le smic annuel, mais pour ce prix-là, en plus, on a un «*émotif*».

L'été dernier, avec quinze autres grands patrons, il avait appelé dans *Le Nouvel Observateur* à l'instauration d'une «*contribution exceptionnelle*» des riches de son espèce. Comme l'on venait d'apprendre que la rémunération moyenne (4,11 millions d'euros) des

dirigeants des grandes entreprises du CAC 40 avait bondi de 34% en un an, ils avaient encore de quoi voir venir. Et en se disant prêts à faire un geste, ces grands «*émotifs*» pouvaient penser désamorcer la colère des petits, ceux à qui l'on impose toujours plus de sacrifices.

Le PDG de L'Oréal récidive donc en expliquant, cette fois au *Journal du Dimanche*, qu'il veut supprimer les stock-options au sein de son groupe. Ce système, qui permet aux hauts cadres et dirigeants d'entreprise de se voir attribuer des actions à prix bas, qu'ils peuvent revendre quand les cours grimpent, en empochant sans risque un énorme bonus, a mauvaise presse auprès du public, constate Agon. Et pour cause! Lui-même a ainsi encaissé pour 6,8 millions d'euros en 2010, excusez du peu quand

on compare cela aux salaires berne de millions de salariés.

Eh bien, puisque «*les stock-options polluent le débat*, dit-il, *nos managers recevront des actions gratuites si l'entreprise a atteint certains critères de performance. C'est plus transparent et moins aléatoire.*» En clair: cela choquera moins (espère-t-il) et cela rapportera plus sûrement!

Mais pendant que ce monsieur «*dépouille le débat*» sur ce qu'empochent les hauts cadres, bref amuse la galerie, les véritables patrons de L'Oréal, ses

principaux actionnaires et propriétaires, telle Liliane Bettencourt, restent dans l'ombre, eux et leurs revenus colossaux.

Les dividendes de ces gens-là pour 2011 viennent de leur être versés: ils ont augmenté de 11%. Et sans qu'ils aient rien eu à faire d'autre que laisser les Agon et compagnie gérer leurs affaires pour leur compte: en exploitant leurs salariés, et en racontant des bobards aux journaux.

Pierre LAFFITTE

• Le programme du Medef

Toujours plus pour les patrons

Laurence Parisot, la présidente du Medef, a présenté mardi 13 février son programme, celui du grand patronat, sous la forme de vingt-trois propositions « pour une compétitivité équitable ». Elle a évoqué ces entreprises françaises, aux « sacs à dos remplis de pierres » qui attendent des candidats à la présidentielle qu'ils les soulagent de leur terrible fardeau, pour les aider à faire face à la concurrence mondiale.

Et celui qui s'installera à l'Élysée en mai, le patronat entend bien qu'il continue ses attaques contre le monde du travail. Le futur président devra rétablir l'équilibre budgétaire en 2015, en faisant de 50 à 70 milliards d'économies en quatre ans. Pour y parvenir, Parisot demande une réduction des dépenses respectant ce qu'elle appelle « le credo 2 pour 1 », c'est-à-dire deux fois plus d'économies sur les dépenses publiques que d'augmentation des prélèvements fiscaux et sociaux. Deux fonctionnaires sur trois de la fonction publique partant en retraite ne seraient pas remplacés, contre un sur deux actuellement. Et on appliquerait aux collectivités locales, accusées par Sarkozy d'être trop dépensières, la règle actuelle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur

deux partant en retraite.

Laurence Parisot est bien sûr favorable au projet de TVA sociale, qui permet de baisser les cotisations patronales. En ce qui concerne la Sécurité sociale, pour réduire son prétendu déficit, pas question de faire payer les patrons : ce serait aux patients de payer encore plus, sous prétexte de « les responsabiliser ». Le départ en retraite à 62 ans imposé en 2010 ne lui suffit pas. Elle demande qu'il soit encore repoussé, là encore au nom de « l'équilibre ».

Dans le domaine du droit du travail, Parisot veut « revoir la définition du licenciement économique, pour qu'elle englobe l'amélioration de la compétitivité. Car autoriser ces licenciements uniquement en cas de difficultés pour maintenir la compétitivité est insuffisant ».

En un mot, le patronat aimerait pouvoir licencier à sa guise, qui il veut et quand il veut !

Et bien sûr Parisot demande quelques cadeaux supplémentaires pour le patronat, comme la suppression des financements obligatoires pour la formation professionnelle. Sous prétexte de soutenir les PME, elle suggère aussi la diminution à 15 % du taux de l'impôt sur les bénéfices pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 7,63 millions d'euros. Actuellement, sauf celles dont le capital a été entièrement versé par les associés et est détenu pour 75 % au moins par des personnes physiques, elles sont taxées à 33,33 %, du moins au-delà des 38 120 premiers euros de bénéfices. Parisot voudrait donc que ce soit au tarif unique de 15 %.

En période électorale, comme le reste du temps d'ailleurs, le patronat sait se faire entendre. Il sait qu'il a l'écoute de tous les candidats, de Sarkozy à Hollande, qui parlent de compétitivité, de rigueur et d'économies.

Cédric DUVAL

• Travail du dimanche

Portes ouvertes au patronat du commerce

Selon une déclaration lue le 18 février en son nom par le secrétaire d'État au Commerce Frédéric Lefebvre, Nicolas Sarkozy veut, s'il est réélu, « élargir les conditions d'ouverture des magasins le dimanche ».

Il a présenté cette annonce comme permettant de « donner plus de liberté » et a parlé de croissance pour les commerces et d'emploi « pour les Français ». Il a aussi mis en avant la volonté de « s'adapter à l'évolution des modes de vie » et de permettre « le renforcement de l'attractivité touristique pour que la France soit forte ».

Même s'il n'a pas précisé quelle forme prendraient ces « assouplissements » en matière d'ouverture dominicale, on sait déjà que le Conseil du commerce de France (CdCF) demande la possibilité pour les commerçants d'ouvrir librement dix à douze dimanches par an, même lorsqu'ils sont situés hors zone touristique.

Or le simple fait d'évoquer les zones touristiques est insidieux ; dans ces zones, les salariés ne bénéficient pas des majorations salariales normalement versées pour un

dimanche travaillé, alors que ceux dont les magasins sont situés en périmètre d'usage de consommation exceptionnelle (Puce) peuvent y prétendre.

Le gouvernement a déjà sévi sur ce terrain avec la loi Maillé mise en place en août 2009, qui a créé ces fameux Puce. De nombreux magasins ont imposé le travail du dimanche comme une règle, parfois même au mépris de la loi, comme le magasin Auchan à Perpignan l'été dernier, ou en pratiquant le chantage à l'emploi.

En fait de liberté, ce que vise Sarkozy c'est surtout à donner la possibilité aux grands magasins d'ouvrir le dimanche, avec le minimum de compensations, pour leur permettre d'accroître leurs marges au mépris du repos hebdomadaire des travailleurs.

David MARCIL

Hollande sur la même ligne que Sarkozy

« Nous engagerons des négociations sur la question controversée du travail du dimanche », a déclaré François Hollande dans une vidéo, réagissant aux déclarations de Sarkozy. Il s'est aussi engagé à ouvrir des négociations pour parvenir à un « équilibre » entre les droits des salariés et les besoins des commerçants.

« Quand on a une zone de chalandise internationale, il

est tout à fait normal d'ouvrir le dimanche », a-t-il estimé, faisant référence aux zones fréquentées par les touristes étrangers. « Ce que nous voulons, c'est un assouplissement, un peu d'air. Le commerçant doit être là quand il y a du chiffre d'affaires à faire, quand il n'y en a pas, il ferme. » Et les droits des salariés dans tout cela, Monsieur Hollande ?

D.M.



• Financement des syndicats

Drôle de rapport

Le Point a publié le 16 février un rapport parlementaire sur « les mécanismes de financement des organisations syndicales d'employeurs et de salariés », que les députés avaient souhaité ne pas rendre public.

Sur le financement des syndicats de salariés, il montre que l'intégration de leurs appareils à celui de l'État, par le biais du paritarisme par exemple, leur assure des ressources qui les rend de plus en plus indépendants de leurs syndiqués. Ce n'est pas nouveau. Mais le rapport n'hésite pas à noircir le tableau. Il évalue en effet entre 6 et 8 % la part de leurs

ressources émanant des cotisations des syndiqués. Sauf que, pour arriver à ces chiffres, complaisamment repris par la presse, le rapport comptabilise comme une ressource des syndicats les décharges horaires des représentants du personnel et la mise à disposition de locaux et de moyens prévus par le code du travail.

Les auteurs du rapport

calculent ainsi qu'à raison de 52 millions d'heures de délégation par an, et d'« un coût horaire moyen du travail de l'ordre de 30 euros », les seules décharges horaires des représentants du personnel représenteraient pour les syndicats une ressource « extérieure » de 1,6 milliard d'euros. Faire de ces droits, de ces décharges horaires qui, en dernière analyse, ont été imposés au patronat, l'équivalent d'une subvention est aberrant, mais ce n'est pas neutre. C'est affirmer

que les syndicats en définitive n'auraient guère d'influence et que, si le patronat leur coupait ces possibilités d'existence, ils ne survivraient pas. Mais ce serait compter sans la réaction des travailleurs et, pour les patrons, prendre un peu trop leurs désirs pour la réalité.

Quant au financement des organisations patronales, le rapport n'apporte aucune révélation. Il s'en prend au Medef, pour la part du lion qu'il s'attribue sur les fonds du paritarisme, les fonds de la

formation professionnelle par exemple. De même, il met en cause le syndicalisme agricole, et au premier chef la FNSEA, pour son rôle dans la gestion des différents dispositifs d'aide aux agriculteurs et la façon dont elle en joue pour recruter des adhérents. Il faut bien, quand on fait un rapport, paraître impartial. Mais là, on peut parier que personne ne suggérera de remettre en cause ces « subventions » au monde patronal.

Jean-Jacques LAMY

• Les « valeurs » de Sarkozy-Le Pen

Anti-immigrés, antichômeurs, antipauvres et antiouvriers

Lors de sa prestation télévisuelle pour présenter sa candidature, Sarkozy a donné le ton de sa campagne électorale, reprenant des thèmes qu'il avait abordés quatre jours plus tôt dans le *Figaro Magazine*. Pour complaire à la couche la plus réactionnaire de l'électorat, il a attaqué les travailleurs en s'en prenant particulièrement aux plus démunis, les chômeurs et les sans-papiers.

Les contrôles au faciès, la peur permanente d'être renvoyé à une situation dramatique à laquelle on a cherché à échapper au péril de sa vie empoisonnent déjà le quotidien de toute une partie de la classe ouvrière de ce pays, maintenue dans l'illegalité. Les licenciements, la course aux petits boulots qui ne permettent pas de vivre, le chômage qui se prolonge : tout cela pèse déjà sur la situation de l'ensemble du monde du travail, avec en prime la menace d'une radiation que, depuis une loi de 2008, Pôle emploi peut décider à l'encontre de ceux qui refusent « sans motif légitime », à deux reprises, une offre « raisonnable » d'emploi. Eh bien Sarkozy s'engage, auprès de la fraction de l'électorat qu'il courtise, à en rajouter une couche !

Les travailleurs immigrés, promet-il, seront toujours privés de droit de vote, y compris aux élections locales, tandis

que la justice sera réformée pour faciliter les expulsions de ceux qui sont sans papiers : ce sera au seul tribunal administratif d'en décider, l'intervention du juge des libertés et de la détention étant supprimée. Quant aux chômeurs, chacun sera tenu d'accepter, en principe à l'issue d'une formation, « la première offre d'emploi correspondant au métier pour lequel il aura été nouvellement formé », quel que soit le salaire qui lui sera proposé. Et si les syndicats n'acceptent pas de se rendre complices de cette « réforme », Sarkozy s'essayera au référendum.

La chanson qu'il met en musique est la démagogie habituelle de l'extrême droite : on passe d'un couplet contre les travailleurs immigrés à un autre contre les chômeurs, avec le même mépris pour l'ensemble du monde du travail, chômeur ou salarié, d'une nationalité ou d'une autre, mais



qui sera toujours un monde de fainéants à surveiller de près. À ces ingrédients vient s'ajouter un zeste de flatterie envers les préjugés antihomosexuels : ce sera non à leur mariage.

Ce qui dicte son programme électoral à Sarkozy, ce sont les 3 à 4 % des voix qu'il espère récupérer sur les électeurs du Front national, réactionnaires et antiouvriers. Mais ces fameuses « valeurs » de droite et d'extrême droite viennent aussi à point pour aider les capitalistes, décidés à réduire les chômeurs et les sans-papiers, et finalement l'ensemble des travailleurs, à l'état de main-d'œuvre sous-payée et corvéable à merci.

Jean SANDAY

• La proportionnelle aux élections législatives ?

L'éternelle promesse non tenue

Lors de son meeting du dimanche 19 février à Marseille, Sarkozy a promis d'introduire, pour les élections législatives de 2017, une dose de proportionnelle « à la marge » qui pourrait être de 10 %. Même s'il n'a pas donné plus de précisions, cela pourrait se traduire par une cinquantaine de députés élus en dehors des circonscriptions, l'Assemblée nationale en comptant actuellement 577.

Élire des députés au scrutin proportionnel fait partie du catalogue des promesses électorales des candidats à l'élection présidentielle, qu'ils soient de gauche ou de droite, qu'ils s'empressent d'ailleurs de mettre au placard une fois l'élection passée. Sarkozy lui-même s'en était fait le défenseur en 2007, avec la suite que l'on sait. Il s'agissait de faire miroiter aux électeurs du Front national la possibilité d'une représentation parlementaire. La seule fois durant la V^e République où les députés furent élus à la proportionnelle fut pour les élections de 1986, quand Mitterrand se servit de ce mode de scrutin pour tenter de freiner, sans succès, l'influence des partis de

droite. Le système fut vite abandonné, l'élection de 35 députés du Front national servant alors de prétexte pour revenir au scrutin majoritaire.

Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours est tout sauf démocratique. Il a été instauré pour donner la priorité à ce qu'il est convenu d'appeler les grands partis, qui sont sur-représentés par rapport à leur influence réelle, pour écarter les courants minoritaires et créer automatiquement une majorité au gouvernement. Le découpage et redécoupage des circonscriptions permet en plus à la majorité au pouvoir toutes les manipulations en sa faveur.

Le scrutin à la proportionnelle pourrait permettre que soient envoyés au Parlement des députés représentatifs des courants politiques minoritaires. Un parti obtenant 2 % des voix pourrait alors avoir droit à onze députés. À condition toutefois qu'il s'agisse d'une proportionnelle intégrale sur l'ensemble du pays, et non d'une dose homéopathique, avec en plus un certain seuil, comme ce fut le cas en 1986 où il fallait obtenir au moins 5 % des voix dans un département pour avoir droit à un député.

Autant dire qu'il y a loin de la promesse de Sarkozy à une représentation réelle et juste des courants politiques à l'Assemblée. D'autant que cette promesse n'est faite que pour faciliter le ralliement des électeurs du Front national, au moins au second tour. Tout comme Hollande d'ailleurs, qui la fait pour faciliter celui des Verts et du Front de gauche.

Marianne LAMIRAL

• Sarko, Borloo, Proglie dans un même bateau

Borloo tombe à l'eau...

Les quotidiens *Libération* et *Les Échos* ont raconté, au conditionnel, une tranche de vie des « élites » qui gouvernent ce pays, cette longue suite de cadeaux et de renvois d'ascenseur entre gens du même monde. Pour résumer et sans citer tous les épisodes : Henri Proglie, l'ancien PDG de Veolia nommé par Sarkozy à la tête d'EDF, accepte de « reprendre » l'entreprise Photowatt, au moins le temps de la campagne électorale. Sarkozy, en retour, fait appuyer la candidature de Borloo à la présidence de Veolia et permet ainsi à Proglie d'y reprendre le pouvoir. Borloo à son tour, après avoir quitté le gouvernement, fait mine d'être candidat à la présidentielle et même d'avoir critiqué les derniers

discours de Sarkozy, puis est de nouveau touché par la grâce. En échange d'un poste à la tête de Veolia, il se rallie au candidat-président. Elle n'est pas belle la manœuvre ?

Les principaux intéressés ont évidemment démenti. Mais toute l'affaire est criante de vérité. Le petit milieu des cadres dirigeants de la bourgeoisie se partage les postes à responsabilités et à gros salaires dans la plus grande opacité. Sauf que cette fois cela s'est retrouvé dans la presse.

Borloo devra donc offrir son soutien à Sarkozy à crédit. La haute idée qu'il se fait de la chose publique fera le reste et guidera sa conscience, n'en doutons pas.

Paul GALOIS

• Hollande et Veolia

Protestation vertueuse et sélective

À l'annonce de l'affaire Veolia-Borloo, François Hollande s'est offusqué, se demandant : « Dans quelle République est-on ? », et affirmant que dans les groupes privés ce sont les conseils d'administration qui doivent décider.

Mais c'est ce qu'ils font ! Depuis 150 ans Veolia (ex-Vivendi, ex-Compagnie générale des eaux) vit des marchés publics et emploie les moyens qu'il faut pour les obtenir. Pour vendre son eau, cette compagnie commence toujours par distribuer des pots-de-vin ! Depuis le

premier contrat, négocié avec Napoléon III qui ne faisait rien gratuitement, jusqu'à la mise en cause par la Commission européenne pour entente illicite en janvier dernier, l'histoire de cette société est jalonnée de scandales et de procès, auprès desquels l'épisode Borloo est une blquette.

Le véritable scandale est qu'un bien aussi nécessaire que l'eau soit une source de profits privés. Alors, s'en prendre à Sarkozy et Borloo sans rien dire de Veolia, c'est accuser l'andouille pour épargner le charcutier.

P. G.

• Seine-Saint-Denis

Moyens en baisse dans l'enseignement, ça ne passe pas

Jeudi 16 février, plusieurs centaines de manifestants, représentant une quarantaine de collèges et lycées de Seine-Saint-Denis, se sont retrouvés devant les locaux de l'inspection académique pour manifester contre la baisse des moyens prévue à la rentrée prochaine.

Des heures en moins dans la DHG (dotation horaire globale) de la rentrée prochaine, que les établissements ont reçue ces dernières semaines, cela veut dire des postes supprimés, des classes ou des dispositifs d'aide qui sautent, le tout dans un département où les conditions d'enseignement sont déjà très difficiles.

C'est le cas du collège Évariste-Galois à Sevran, qui

accueille les élèves du quartier des Beaudottes. L'inspection y prévoit 74 heures d'enseignement en moins pour l'année prochaine, ce qui entraînerait la perte de deux classes, la disparition de plusieurs postes et la remise en question de certains dispositifs d'aide. Cela a provoqué la colère et le personnel du collège, enseignants et surveillants, s'est donc mis en grève à plus de 90%. Le 16 février après-midi de nombreux

enseignants, rejoints par des parents d'élèves, se sont retrouvés pour manifester devant l'inspection académique.

Une délégation représentant les établissements présents a fini par être reçue. Les quarante représentants enseignants et parents de la délégation ont dû s'entasser debout dans un bureau minuscule. Comme le faisait remarquer une mère d'élève: « Pas étonnant qu'ils prennent nos enfants pour des sardines, s'ils nous reçoivent comme ça ! »

Tout cela pour s'entendre dire que les décisions appliquées étaient le résultat « d'une

politique voulue par les représentants élus du peuple » et que les dotations horaires de l'année prochaine avaient été calculées en attribuant d'office une heure supplémentaire à chaque enseignant. Le mépris avec lequel les responsables ont reçu la délégation a confirmé aux yeux de tous qu'il ne fallait compter que sur nos mobilisations pour faire reculer ce qui est effectivement le résultat d'une politique nationale consistant à supprimer des dizaines de milliers de postes utiles, dans l'enseignement comme dans d'autres services publics.

Correspondant LO

• Alternance dès la classe de quatrième

En avant pour l'exploitation

Dans un décret publié le 17 février, le gouvernement vient de rendre possible l'alternance dès l'âge de 14 ans. Les élèves de quatrième et de troisième pourront se voir proposer « des dispositifs d'alternance personnalisés », pour paraît-il leur permettre « une découverte approfondie des métiers et des formations comprenant notamment le suivi de stages », dans des centres de formation d'apprentis et des sections d'apprentissage.

Les élèves de collège suivront un dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima) qui prévoit à la sortie la possibilité d'entrer en apprentissage.

En fait, c'est l'une des traductions de la loi dite Cherpion, votée le 28 juillet 2011, qui comprend plusieurs mesures destinées à développer l'alternance, dont la possibilité d'utiliser des apprentis dans les entreprises de travail temporaire, le tout avec l'argument de favoriser « la sécurisation des

parcours professionnels ».

Cette série de mesures avait d'ailleurs déjà été jugée défavorablement en décembre dernier par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), une instance consultative, qui dénonçait le fait que les élèves soient mis dans un sas préparatoire, en attendant un hypothétique apprentissage, sans avoir accompli leur scolarité. Et, de fait, c'est bien un premier tri en fin de cinquième auquel on risque d'assister, comme l'ont

dénoncé plusieurs syndicats de l'enseignement.

Encore une fois, sous le prétexte de développer l'emploi des jeunes et de favoriser leur insertion professionnelle, le gouvernement ne leur propose qu'un dispositif de plus pour les préparer à des contrats en alternance aussi mal payés que peu formateurs, pour le plus grand profit des patrons qui les accueillent.

David MARCIL

• Sarkozy et les chômeurs

Priorité à la formation... après l'avoir démolie

« Gouverner c'est mentir » : une fois de plus ce vieil adage vient de se vérifier avec les dernières déclarations de Sarkozy, reprises par son Premier ministre. « Seuls 10% des chômeurs bénéficient d'une formation et 75% des demandes de formation des chômeurs ne sont pas satisfaites » : voilà le cri lancé par Sarkozy.

Prétendant trouver une solution au chômage, il a parlé de consacrer les 30 milliards d'euros allant actuellement à la formation professionnelle à l'unique objectif de former les chômeurs.

Mais, outre que, formés ou pas, on a du mal à voir comment Pôle emploi avec 160 000 offres d'emploi pourrait fournir un travail à 5,2 millions de chômeurs inscrits sur ses listes, il faut un culot sans nom de la part du président-candidat pour s'indigner d'une situation dont il est le premier responsable, lui et son gouvernement.

Ainsi, en 2009, le gouvernement a diminué de 6% les dépenses de l'État consacrées à la formation des chômeurs. En 2010 et 2011, le gouvernement

a encore baissé de 300 millions d'euros sa participation à cette action. Et si on fait le bilan des 30 milliards que Sarkozy prétend consacrer à la formation des chômeurs, l'essentiel des fonds de formation sont ceux que les entreprises utilisent pour leur propre usage, et elles ont fait savoir qu'elles n'entendent pas s'en défaire. Quant aux sommes consacrées à l'apprentissage, qui représentent à elles seules six milliards d'euros, c'est l'autre « priorité absolue » déjà avancée par Sarkozy. Alors ?

Outre que le candidat président dit n'importe quoi, ceux des chômeurs qui se voient refuser leur demande de formation, tout comme une bonne partie des salariés de Pôle

emploi, doivent avoir du mal à digérer ces propos. Depuis des années le gouvernement a fait démanteler une bonne partie de l'AFPA, dont la mission première était justement de fournir une formation aux chômeurs. Ce démantèlement avait pour but d'ouvrir toujours plus les caisses de la formation professionnelle aux margoulin

privés de toute sorte.

En plus, les directives données aux salariés de Pôle emploi, sous les ordres du gouvernement, sont de tout faire pour obliger les chômeurs à accepter n'importe quel emploi, fut-il sans rapport avec leur qualification, en intérim, à temps très partiel et pour des missions de quelques jours. Le chômeur qui

veut se former doit bien souvent se battre pour tenter d'imposer ses choix.

Mais, chacun l'a compris, dans tout ce que Sarkozy met en avant, seule compte la musique qu'il veut faire entendre : celle de la guerre aux chômeurs en lieu et place de la guerre au chômage.

Paul SOREL



Manifestation à Paris en mai 2008, contre les attaques sur l'AFPA.

• Contrairement aux mensonges gouvernementaux

Les impôts ne cessent d'augmenter

À peu près tous les salariés et tous les retraités ont pu constater une diminution de quelques euros sur leur virement de fin janvier. Cette légère baisse de revenu, qui n'est légère que pour ceux qui n'ont pas besoin de ces quelques euros en fin de mois, vient de l'élargissement de l'assiette de la CSG et de la CRDS.

Ces deux impôts étaient jusque fin 2011 calculés sur 97 % du salaire, contre 98,25 % désormais. Et la base passe à 100 % pour l'intéressement, la participation, les indemnités journalières, les indemnités de rupture de contrat, etc. Mais, pour une augmentation de prélèvement qui se voit, parce qu'elle se traduit par un moins sur la feuille de paye, combien d'autres passent inaperçues ou ne seront senties que plus tard ?

Sarkozy pouvait bien affirmer le 29 janvier exclure toute augmentation des impôts ; son ministre de l'Économie, Baroin, pouvait bien préciser qu'il n'y aurait pas d'augmentation « générale » des impôts ; en réalité, il y a bien une augmentation générale des impôts, y compris de l'impôt sur le revenu, qui est le plus voyant.

Le plan d'austérité annoncé en novembre par le Premier ministre Fillon a en effet gelé les barèmes de l'impôt sur le revenu pour 2012 et 2013. On

estime que cela rapportera à l'État 1,7 milliard de revenus supplémentaires cette année, 3,4 milliards l'an prochain, et au total 15,3 milliards sur cinq ans. Les pourcentages d'impôt appliqués en fonction des différentes tranches de revenus ne bougeront pas, et de ce fait toute augmentation nominale du salaire ou de la retraite, même bien inférieure à l'inflation officielle, entraînera un impôt plus lourd. Certains changeront de tranche d'imposition. Quant à ceux qui, non imposables jusqu'ici, deviendront imposables, non seulement ils paieront l'impôt mais ils pourront perdre toute une série d'avantages et d'exonérations liées à la non-imposition.

Par ailleurs, la TVA augmente. C'est un des impôts indirects les plus injustes, car lié à la consommation et frappant tous les habitants également, c'est-à-dire proportionnellement davantage les pauvres que les riches. C'est aussi l'impôt qui rapporte le plus à l'État. Certes, il n'augmente pas pour

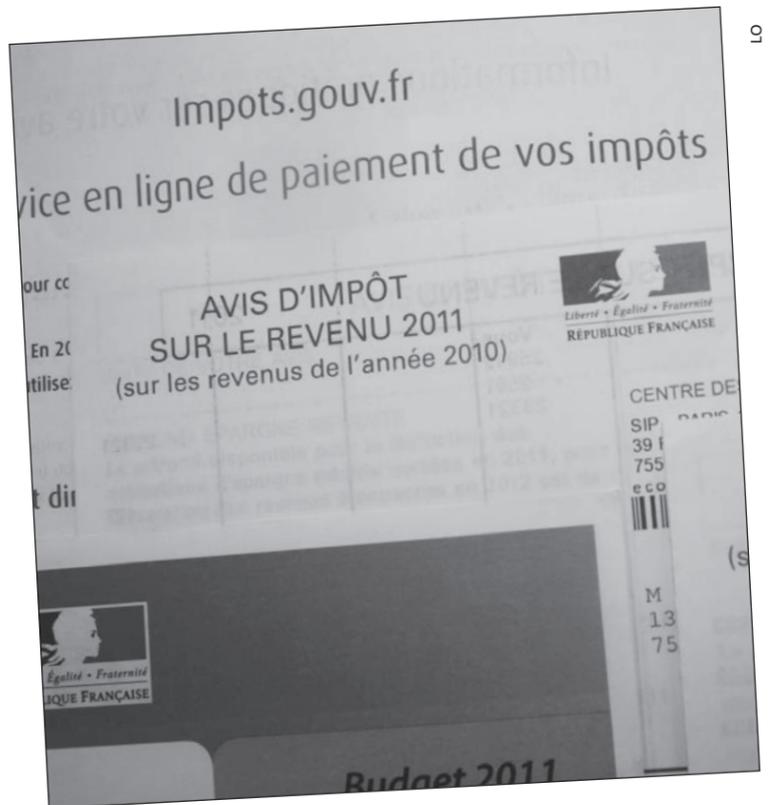
tous les produits, mais le taux réduit passe de 5,5 à 7 % pour toute une série de produits de première nécessité. Et cette augmentation limitée prépare sans doute une augmentation générale : sinon, pourquoi toutes ces allusions, dans la bouche des ministres et dans les médias, aux taux de TVA plus forts de tel ou tel pays ?

D'autres augmentations de taxes peuvent se dissimuler dans les augmentations de prix, comme pour les carburants, ou de tarifs, comme pour le gaz et l'électricité.

Les impôts locaux aussi augmentent tous les ans. La presse parle de préférence de la hausse des taxes foncières, qui concernent les propriétaires. Elles auraient augmenté de 22 % entre 2005 et 2010. Mais sur les avis de taxe d'habitation aussi l'augmentation suit au minimum celle du coût de la vie, et le plus souvent elle le dépasse largement.

« L'impôt saigne le malheureux », comme dit le couplet de *L'Internationale*. Et en temps de crise la bourgeoisie, pour maintenir et accroître ses profits, saigne toujours plus les classes populaires.

Vincent GELAS



• CAC 40

De fortes hausses de salaires, c'est possible

Les salaires des travailleurs n'ont que rarement augmenté cette année. Par contre les PDG des quarante plus grandes entreprises du pays ne se sont pas oubliés : ils se sont augmentés en moyenne de 34 % en 2011. Et il ne s'agit évidemment pas de petits salaires, les dix plus gros dépassent les 4,6 millions d'euros annuels, l'équivalent de presque 400 smic.

Ces patrons expliquent pourtant régulièrement aux travailleurs que c'est la crise,

qu'il n'y a plus d'argent, qu'il est impossible de les augmenter même de quelques euros. En fait, ils gardent les milliards pour les actionnaires, et tout de même quelques millions pour eux-mêmes.

Pour trouver une hausse des salaires comparable à celle de ces PDG, il faut remonter à Mai 68. Après la grève générale, le salaire minimum avait été relevé de 35 %. On voit ce qu'il reste à faire.

Jean POLLUS

Les profits continuent

Les plus grandes entreprises françaises, notamment celles du CAC 40, ont annoncé leurs profits pour l'année 2011. Leurs bénéfices se chiffrent en milliards d'euros : 12 pour Total, 6 pour BNP Paribas, 2 pour Renault ou 2,4 pour l'Oréal et « seulement » un demi-milliard pour le groupe PSA. Ces sommes colossales n'empêchent pas les patrons de se plaindre que ces résultats sont le plus souvent en baisse par rapport aux années précédentes, durant lesquelles ils ont connu des bénéfiques records.

Dans le même temps le chômage a, lui, atteint des sommets, et les hausses de salaires ne compensent même pas la hausse des prix pour

un grand nombre de ceux qui ont conservé leur travail. C'est la crise, mais pour le moment les patrons réussissent à la faire payer aux travailleurs et ils maintiennent la seule chose qui leur importe vraiment : les profits. Pourtant cet argent n'a rien de vital, il va alimenter la spéculation et participer un peu plus à dérégler l'économie.

Année après année, les patrons accumulent des richesses tout en accroissant la misère dans le reste de la société. De véritables hausses des salaires entraîneraient peut-être des pertes pour eux, mais ce ne serait en fait que rendre aux travailleurs et à la société ce qu'ils leur ont volé.

J. P.

• Ventes à découvert, le retour

La spéculation financière encouragée

L'Autorité des marchés financiers (AMF), qui prétend réguler le marché boursier, a annoncé samedi 11 février la fin de l'interdiction des ventes à découvert sur dix valeurs financières françaises (April Group, Axa, BNP Paribas, CIC, CNP Assurances, Crédit agricole, Euler Hermès, Natixis, Scor et Société générale), déclenchant aussitôt un remue-ménage à la Bourse.

L'interdiction des ventes à découvert sur les valeurs financières françaises avait été décidée le 11 août dernier, en pleine tempête boursière, avant d'être prolongée pour trois mois le 10 novembre. Adoptée dans plusieurs pays européens, notamment l'Italie, l'Espagne ou la Belgique, cette mesure visait à réduire l'extrême instabilité des actions des banques et des compagnies d'assurance dans le contexte de la crise de la dette.

La vente à découvert consiste à vendre, au cours du jour de la vente, des valeurs qu'on ne

possède pas et qu'on achètera au terme prévu pour la livraison, au cours qu'elles auront alors. Si leur cours baisse, on fait un gros bénéfice. Si ce n'est pas le cas, on peut se retrouver entraîné dans une faillite retentissante. Le vendeur à découvert a donc tout intérêt à faire baisser le cours de ce qu'il vend.

La vente à découvert est évidemment un outil de spéculation sur les marchés financiers, même si elle ne représente pas à elle seule l'ensemble de la spéculation financière. Son interdiction n'avait pas suffi

à arrêter la spéculation, car il demeurait bien d'autres moyens de la poursuivre. Mais il s'agissait alors pour les dirigeants politiques européens, Merkel, Sarkozy et quelques autres, d'avoir l'air de prendre des mesures pour « moraliser le capitalisme ».

Reste que cette mesure gênait sans doute quelques financiers, qui ne pouvaient plus se livrer à leur sport favori consistant à gagner de l'argent en jouant les actions à la baisse comme on joue au casino... avec des sommes qu'on n'a pas encore. Ils vont donc désormais pouvoir s'y remettre. Il reste à expliquer en quoi l'activité de ce type de prétendus « investisseurs » pourrait avoir une quelconque utilité pour l'économie et la société.

Jacques FONTENOY

Nathalie Arthaud



À Clermont-Ferrand

C'est devant une salle de 250 personnes, dont beaucoup de jeunes, que Nathalie Arthaud a tenu meeting à Clermont-Ferrand le 15 février.

Auparavant, Marie Savre, élue de Lutte Ouvrière au Conseil municipal et porte-parole régionale, a rappelé les circonstances du drame qui a bouleversé la vie de tout un quartier de la ville, suite à une bavure criminelle de policiers à l'encontre d'un jeune travailleur d'origine immigrée. Elle a aussi dénoncé les licenciements en cours au Centre de formation des apprentis du

bâtiment, faute de budget suffisant, ainsi que les pressions de Michelin, le grand employeur de Clermont-Ferrand, sur les CDD qu'on met à la porte pour des raisons fallacieuses.

Nathalie Arthaud à son tour a évoqué la politique du gouvernement Sarkozy, qui laisse les patrons licencier comme ils veulent pour faire encore plus de profit. C'est notamment le cas de Michelin qui vient d'annoncer 1,46 milliard d'euros de bénéfices pour 2011, soit 39% de plus qu'en 2010. Les actionnaires ne sont pas oubliés: ils vont se partager 378 millions d'euros, soit 20% de plus que l'an passé!

Nathalie Arthaud dans les médias

France Info: Matinale, invitée de Raphaëlle Duchemin - jeudi 23 février à 8h15

I-Télé: Élysée 2012 - vendredi 24 février à 18h30

France 2: Les 4 vérités, Roland Sicard - lundi 27 février à 7h50

TV5 monde: Le Kiosque, invitée de Philippe Dessaint - mercredi 29 février à 21h

Attention: de nombreux médias annulent ou repoussent des émissions avec Nathalie Arthaud. Cette liste est donc sous réserve que les invitations soient bien maintenues.

France Bleu: France Bleu Midi, en duplex de Dijon - vendredi 2 mars à 12h

LCP: La Matinale - lundi 5 mars à 8h40

TF1: Parole directe, invitée de Laurence Ferrari et François Bachy

- jeudi 8 mars à 20h15

Le site de campagne

www.nathalie-arthaud.info

Retrouvez:

- L'agenda de la candidate
- Son blog
- Son programme
- Ses communiqués quotidiens
- Les enregistrements de ses émissions
- Le film de ses interventions publiques et de ses meetings
- Le matériel militant de sa campagne
- Une revue de presse...

À Bobigny

Près de 200 personnes étaient venues écouter Nathalie Arthaud à Bobigny le 18 février. Parmi celles-ci des habitants du quartier, dont la plupart venait pour la première fois à un meeting de Lutte Ouvrière. Dans cette cité de Bobigny, «l'Abreuvoir» où le chômage fait des ravages, le discours de Nathalie allait droit au cœur en parlant des

problèmes concrets des travailleurs, le chômage, la précarité, et en dénonçant cette société au fonctionnement absurde, qui laisse des millions de gens au chômage quand des millions d'autres travaillent dans des conditions très dures. Une travailleuse marocaine à la retraite, ancienne sympathisante du PCF, a tenu à remercier chaleureusement Nathalie en lui

disant: «Je suis communiste».

Le meeting avait lieu dans la foulée de la manifestation des travailleurs de PSA Aulnay contre le projet de fermeture de leur entreprise. Nathalie Arthaud a encore réaffirmé son soutien à ces travailleurs et dénoncé le projet de fermeture de trois usines pendant que la charge de travail dans les autres usines ira en augmentant.



« Liberté, égalité, fraternité... Où ça ? »

(Extrait de l'intervention de Nathalie Arthaud à Bobigny)

«C'est le règne de la liberté, de l'égalité et de la fraternité nous dit-on. Mais dans une société où presque tout s'achète, pour être réellement libre, il faut être riche.

Et quelle est l'égalité quand les uns passent leur vie à travailler pour gagner quelques sous et que d'autres sans rien faire de leurs dix doigts empochent le fruit de l'exploitation?

Quelle est la place de la fraternité dans ce système capitaliste où seuls comptent la rentabilité et le profit?

Nous sommes au 21^e siècle, plus de deux cents ans après la Révolution française, mais il règne toujours le droit du plus fort, le pouvoir absolu et l'arbitraire des plus riches.

Les capitalistes ont le droit de vie ou de mort sur les entreprises. Ils ont dans leurs mains l'avenir de centaines, de milliers de travailleurs. Ils décident souverainement ce qu'ils produisent... et ce qu'ils décident de ne pas produire. Que l'on fabrique des médicaments, de l'électricité, des yachts de luxe, des armes, ce qui compte avant tout, c'est la rentabilité.

Vendre leur entreprise, délocaliser ou retirer leurs capitaux est leur droit le plus strict. Ils peuvent choisir de jouer leurs capitaux en Bourse, de spéculer sur l'immobilier, sur les dettes des États, sur le prix du blé, du riz ou du maïs, et même si les hausses de prix que cela entraîne poussent des milliers d'êtres

humains vers la famine.

L'économie capitaliste n'est pas seulement injuste et inégalitaire, c'est aussi une économie absurde, où certains se tuent au travail pendant que d'autres sont condamnés au chômage et à la misère. Où l'activité économique est laissée au hasard du marché, de la concurrence et de la loi du profit.

Et puisque le plus rentable aujourd'hui est de ne rien produire du tout, c'est la spéculation qui absorbe les profits et qui finit

par étouffer toute l'économie. L'économie capitaliste est une économie qui s'étouffe dans sa propre graisse!

La société capitaliste ne peut pas être l'avenir de l'humanité. Et nous militons, nous, dans la perspective de renverser cet ordre capitaliste, de réorganiser l'économie sur de toutes autres bases, sans la propriété privée des entreprises, sans la concurrence aveugle, sans la loi du profit, pour la réorganiser sur des bases communistes.»

Des députés soumis aux intérêts des capitalistes (Communiqué)

Le 21 février, comme prévu, l'Assemblée nationale a voté le MES, le mécanisme européen de stabilité, un plan qui est la garantie demandée par les banquiers pour pouvoir continuer de jouer au casino de la finance. Les banquiers, les grands industriels, tout ce que la planète compte de milliardaires s'en donne à cœur joie en spéculant sur tout et n'importe quoi, et notamment la dette des États. Avec ce MES, les gouvernements, et hier la majorité des députés, ont assuré une fois de plus la finance qu'ils viendront à sa rescousse, quoi qu'il en coûte aux populations.

La majorité des députés du Parti socialiste, en s'abstenant, a montré qu'elle ne veut pas s'opposer aux intérêts de la finance.

Mais les sacrifices imposés aux travailleurs grecs aujourd'hui, les amputations de salaire et de retraite, la démolition des services publics et l'explosion du chômage sont ce que les États se préparent à nous imposer demain, quelle que soit la couleur des gouvernements.

Autant dire qu'un changement de gouvernement ne suffira pas pour s'opposer aux diktats des capitalistes de la finance et de l'industrie.

Nathalie Arthaud
Le 22 février 2012

une candidate communiste

• PSA – Aulnay-sous-Bois

« Il faut interdire les licenciements »

Le 18 février, Nathalie Arthaud s'est adressée ainsi aux travailleurs de PSA d'Aulnay-sous-Bois, au terme de leur manifestation à laquelle elle était venue apporter son soutien.

«Je suis là à vos côtés pour dire toute la révolte que m'inspire la politique de PSA. PSA a décidé de fermer l'usine, menaçant 10 000 emplois dans un département sinistré par le chômage. En pleine crise, dans une période où à l'échelle du pays, il y a déjà une hémorragie...une période où perdre son emploi c'est perdre tout! (...)

Dans cette période de crise, il faudrait interdire les licenciements. En plein hiver, avec le froid, il arrive que l'État prenne des mesures exceptionnelles, il arrive qu'il interdise les coupures

d'électricité, on interdit des expulsions locatives, on interdit de mettre les gens à la rue. Eh bien, en temps de crise, il faut interdire les licenciements!

Il faut interdire tout licenciement et que l'on force les entreprises à garantir et les emplois et les salaires. Et qu'ils ne nous disent pas qu'ils n'ont pas l'argent pour cela. Les patrons arrivent bien à garantir les dividendes des actionnaires, eh bien, qu'ils le fassent pour les travailleurs qui les ont enrichis pendant des années!

Je milite pour que l'interdiction des licenciements devienne un objectif partagé par tous les travailleurs, y compris par ceux qui ne sont pas encore directement menacés.

Les menaces de licenciements ou de suppressions d'emplois ne

sont pas seulement l'affaire des travailleurs concernés, car tous les travailleurs sont des licenciés en puissance. Aucun travailleur ne peut se croire à l'abri. Aucun ingénieur, aucun fonctionnaire même. Il n'y a pas un travailleur dans le pays qui peut se sentir protégé. C'est le même problème général qui s'impose à tous. (...)

Vous avez mon soutien, et je suis heureuse du succès de votre manifestation.

Aujourd'hui, vous êtes dans la rue, vous vous faites voir, vous mobilisez autour de vous. Demain, je n'en doute pas, votre lutte prendra de l'ampleur, vous trouverez le moyen de convaincre les hésitants et peut-être d'entraîner bien au-delà. Vous montrez la voie pour bien des travailleurs. Vive la lutte des ouvriers de PSA!»



Meetings avec Nathalie Arthaud

Tours

Jeudi 23 février à 20 h 30
Centre de vie du Sanitas
- 10, place Neuve

Dijon

Vendredi 2 mars à 19 heures
Palais des Congrès,
Salle Clos-Vougeot

Nancy

Samedi 3 mars à 17 heures
Palais des Congrès, rue du Grand-Rabbin-Haguenauser

Nantes

Mardi 6 mars à 20 h 30
Salle de la Manu, 10 bis,
boulevard de Stalingrad,
Arrêt Manufacture de la ligne 1 du tramway

Orléans

Mercredi 7 mars à 20 h 30
Salle Eiffel, 17, rue
de la Tour-Neuve

Montpellier

Vendredi 9 mars à 19 h 30
Espace Pitot, salle
Guillaume-Nogaret,
(entre la rue Pitot et la
rue Carré-du-Roi)

Argenteuil

Samedi 10 mars à 20 heures
Salle Jean-Vilar,
9, boulevard Héloïse

Reims

Mercredi 14 mars à 20h30
Centre des Congrès

Rouen

Jeudi 15 mars à 19 h 30
Halle aux Toiles, place de
la Haute-Vieille-Tour

Montbéliard

Samedi 17 mars à 17 heures
dans le cadre de la fête de
Lutte Ouvrière à la Roselière,
salle polyvalente.
(Entrée libre pour
le meeting)

Grenoble

Mardi 20 mars à 19 heures
Salle du Prisme, à Seyssins



« Tu vas voir ta gueule à la récré... »

Entre les partisans de Sarkozy et ceux de Hollande, les chamailleries se multiplient. « Menteurs » disent les uns; « C'est celui qui le dit, qui l'est » répondent les rivaux. Comme on voit, cela reste au niveau des échanges d'une cour d'école très, très primaire.

Menteurs, ils le sont l'un et l'autre. Comme tous ces politiciens dits sérieux, autrement dit ces pros du baratin.

Où s'arrêteront-ils dans la surenchère ?

Beau prétexte de chamailleries: le choix des sièges de campagne de l'UMP et du PS. Les sarkozistes raillent les socialistes qui ont choisi de s'installer dans un hôtel particulier du 7^e arrondissement. Car eux, viennent de s'installer dans le 15^e arrondissement, sous prétexte de se rapprocher, disent-ils, des classes moyennes.

En fait, ils se sont établis l'un et l'autre dans les beaux quartiers parisiens, où le prix du mètre carré n'est pas spécialement bas.

Qu'on se rassure. Dans cette surenchère démagogique, on ne va pas les voir s'installer chacun dans une tente

Quechua, au bord du canal Saint-Martin, histoire d'être proches des SDF.

Bon vent

Claude Allègre, qui fut ministre de l'Éducation nationale du socialiste Jospin, vient de se rallier publiquement à Sarkozy. Il s'était rendu célèbre quand, ministre, il avait annoncé vouloir réduire le personnel de l'enseignement public. Il fallait « dégraisser le mammouth » avait-il déclaré sans élégance, mettant des centaines de milliers d'enseignants en colère et en grève.

Mais en changeant aujourd'hui de monture, ce tartin chasseur de pachydermes a-t-il choisi le bon cheval ?

Généreux avec l'argent des autres

Sarkozy s'est rendu le 21 février à l'usine Alstom proche de La Rochelle, se présentant comme le sauveur de ce groupe. Ségolène Royal lui conteste le titre, expliquant que ce sont les « régions », présidées par les socialistes, qui ont réalisé ce sauvetage.

Mais que ce soit l'un ou l'autre, ou les deux à la fois, ce sont les contribuables qui ont payé, et les actionnaires d'Alstom qui ont encaissé.

Nice

Samedi 24 mars à 16 heures
Novotel Nice-Arenas-
Aéroport, 455,
promenade des Anglais

Limoges

Mardi 27 mars à 20 h 30
Maison du Temps-Libre,
derrière la mairie

Lille

Mercredi 28 mars à 19 heures

Salle du Gymnase, 7,
place Sébastopol

Toulouse

Vendredi 30 mars à 20 h 30
Salle municipale du 22,
allée de Barcelone, Métro:
Compans-Cafarelli

Creil

Samedi 31 mars à 18 h 45
Salle Georges-Brassens,
136, rue Aristide-Briand,
Villers-Saint-Paul

Dimanche 15 avril à 15 heures
Au Zénith de Paris
Parc de la Villette - Porte de Pantin

• Ile de la Réunion

Explosion de colère contre la vie chère

Dans la nuit du 21 au 22 février, des émeutes ont éclaté dans plusieurs villes de l'île de la Réunion, concluant une agitation initiée par une partie du patronat réunionnais.

Face à la hausse des prix des produits pétroliers, les patrons transporteurs de l'île avaient en effet décidé de bloquer les routes pour obtenir une baisse du prix du gazole de 25 centimes par litre. Pour l'heure, sous l'arbitrage du préfet, le Conseil général leur a accordé, ainsi qu'aux artisans, aux commerçants et aux agriculteurs, un gazole dit « professionnel » à un prix préférentiel mais encore trop cher. Après avoir lancé leur mouvement et afin de gagner l'appui de la population, les transporteurs ont déclaré revendiquer la baisse pour tous les consommateurs. Ils ont été entendus, mais certainement pas comme ils l'auraient voulu.

Mardi 21 février, dans la ville du Port, leurs camions ont bloqué l'accès à la Société

réunionnaise des produits pétroliers, filiale de Shell et Total, pour exiger la baisse de 25 centimes. Mais ils n'étaient pas seuls, deux cents habitants étaient également présents, demandant que la baisse concerne toute la population et soit étendue à des produits de première nécessité.

Face à cette situation, le dirigeant du syndicat des routiers a estimé préférable que les camions libèrent les lieux, au prétexte que le préfet acceptait une nouvelle rencontre le vendredi 24 février. Mais les habitants du Port, qui n'arrivent plus à faire face au coût de la vie qui explose alors que les revenus sont bloqués, n'entendaient pas partir, ont traité de tous les noms le dirigeant du syndicat patronal et bloqué les camions.

Plus tard dans la nuit, la colère s'est répandue non seulement au Port mais dans le quartier du Chaudron à Saint-Denis où des groupes s'en sont pris à de grands magasins, montrant par là l'exaspération d'une grande partie de la

population pauvre, exploitée par le patronat local et national, condamnée au chômage et saignée au porte-monnaie par les capitalistes de l'import-export.

Si les patrons transporteurs sont prêts à composer avec la préfecture parce qu'ils ont

d'ores et déjà obtenu des prix plus bas pour le gazole, la population pauvre de la Réunion estime à juste titre que rien n'a été fait pour elle et commence à se manifester pour son propre compte.

Émile GRONDIN

Suite à une crue, quatre personnes emportées par les eaux

Dimanche 19 février dans l'île de la Réunion, une crue soudaine de la rivière Sainte-Suzanne s'est produite suite à de fortes pluies dans les hauts de l'île.

Au lieu-dit Bassin Bœuf, situé sur le cours de cette rivière, se retrouvent chaque week-end de nombreuses familles venues pique-niquer dans ce lieu de fraîcheur. Mais ce jour-là, des personnes présentes ont été submergées par les eaux en quelques instants.

Plusieurs ont été emportées. Après des recherches qui ont duré deux jours, les sauveteurs ont retrouvé quatre personnes noyées, des jeunes âgés entre 16 et 27 ans.

Il y a treize ans, une amatrice de canyoning avait perdu la vie dans des conditions similaires. Les services de l'État, de la région et des communes s'étaient alors engagés à installer un système d'alerte automatique de façon à permettre aux visiteurs de tels sites de se

mettre à l'abri en cas de crue. Mais entre les quelques milliers d'euros qu'auraient coûtés un tel système d'alerte sonore et la vie de la population, les responsables des collectivités publiques ont choisi de ne rien dépenser.

Les quatre personnes qui ont trouvé la mort dimanche 19 février n'ont donc pas été victimes de la fatalité mais d'économies qui se sont avérées criminelles.

Correspondant LO

• Il y a 100 ans

L'instauration du service militaire obligatoire en Algérie

Un seul droit, celui de mourir pour l'impérialisme

Il y a tout juste cent ans, le 3 février 1912, le gouvernement français publiait un décret instaurant le service militaire obligatoire pour les « indigènes » d'Algérie.

Conquise à partir de 1830, l'Algérie avait été directement rattachée à la France en 1848, et divisée en trois départements dépendant du ministère de l'Intérieur. Mais les natifs de ce pays, les Arabes et les Kabyles, ne disposaient pas de la nationalité française et n'avaient aucun des droits accordés aux « étrangers » venus de métropole : droit de vote limité à une minorité de notables, accès à l'instruction restreint, accès aux emplois publics quasi nul. En contrepartie, n'étant pas des citoyens français à part entière, ils n'avaient pas à effectuer de service militaire... jusqu'à ce que la loi de 1912 les y contraigne.

Dans ce domaine aussi, l'inégalité prévalut. La durée du service militaire était de trois ans, contre deux pour les Français. Ils furent recrutés par tirage au sort, système abandonné pour les autres

en 1905, le nombre d'appelés étant fixé chaque année par le ministère de la Guerre en fonction des besoins. Et s'ils touchaient une solde plus importante que les autres appelés, versée en deux fois, ils n'avaient aucun espoir de devenir gradés. Ce système allait durer jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, en 1962.

Dès le début de l'occupation du territoire, l'armée française avait fait appel à des volontaires algériens, les Spahis et les Tirailleurs, pour réprimer des soulèvements en Algérie même, comme à Laghouat en 1852, ensuite en Tunisie et au Maroc. Sous le Second Empire et la Troisième République, ils furent aussi une force d'appoint dans les guerres coloniales, en Cochinchine, au Tchad ou au Sénégal, ou dans des conflits opposant les impérialismes entre eux, comme en Crimée en 1854-55. Ils servirent aussi de chair à canon en France lors de la guerre de 1870-71 qui l'opposait à l'Allemagne.

En 1912, l'état-major français avait besoin de troupes supplémentaires pour intervenir au Maghreb, mais surtout

en vue du conflit impérialiste mondial qui menaçait. Depuis 1907, des soulèvements de populations se produisaient au Maroc contre la présence française. Connaissant la région, parlant la même langue et plus habitués aux conditions climatiques, des soldats algériens servirent de supplétifs à l'armée française pour réprimer ces mouvements dans des campagnes dites « de pacification ».

Le Maroc était aussi objet de convoitise de l'impérialisme allemand, qui voulait sa part de colonies en Afrique, s'opposant aux prétentions de la France, de la Grande-Bretagne et aussi de l'Espagne située à quelques encablures de ce pays. « Une nuée d'orage impérialiste s'est levée dans le monde capitaliste », dit Rosa Luxemburg à propos des tractations entre les puissances qui se disputaient le Maroc. En 1911, la guerre entre

pays impérialistes rivaux apparaissait imminente. Lever et former des troupes en Algérie permettait à l'État français de ne pas allonger plus la durée du service militaire en métropole et de garder dans les usines et dans les champs une main-d'œuvre indispensable dans la perspective d'une guerre mondiale – mais cela ne dura qu'une année car en 1913, les Français furent à leur tour contraints d'effectuer trois ans de service.

En 1916, en pleine Première

Guerre mondiale, les Algériens arabes et kabyles furent réquisitionnés pour fournir à l'État français des soldats, ainsi que des travailleurs dans les usines de guerre et dans les champs, afin de combler les vides causés par les massacres du front. 175 000 soldats algériens furent envoyés au combat pendant la guerre de 1914-1918 ; 36 000, soit un sur cinq, y laissèrent la vie, sacrifiés à la défense de l'impérialisme français.

Marianne LAMIRAL



Tirailleurs algériens en 1914.

• Planning familial

Une baisse des crédits scandaleuse

Le Planning familial, organisation qui depuis plus de cinquante ans s'occupe d'information et de consultation en matière de sexualité, de contraception et de famille, vient de voir sa subvention réduite de 500 000 euros par le gouvernement.

À la suite de luttes, en 2009 cette subvention annuelle avait été fixée à 2,6 millions pour les trois années 2009-2011. Cette période écoulée, le ministère de la Santé coupe à nouveau dans les crédits. C'est inacceptable.

Le Planning assure une tâche qui devrait revenir à

l'État et que celui-ci n'assure pas : informer et éduquer les jeunes et les moins jeunes en ce qui concerne la sexualité, aider toute la population, en particulier les couches populaires et la jeunesse, à mieux maîtriser sa fécondité, à lutter contre les maladies et le sida, bref, à être plus libre et plus

responsable.

La bourgeoisie n'a que faire de cette éducation, et toute dépense dans ce but est de trop. Depuis des années, les gouvernements réduisent en particulier l'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), en regroupant et en supprimant les services hospitaliers qui la pratiquent. Au passage, cela flatte l'électorat calotin et réactionnaire et encourage les activistes anti-IVG.

La réduction de 20 % de

la subvention au Planning familial fait partie de cette politique. Comme toutes les autres attaques en matière d'information sur la sexualité, de contraception et d'IVG, cette réduction est choquante, surtout en cette période de crise, d'appauvrissement et bien souvent de désarroi de toutes les couches populaires. Elle doit être combattue.

Le gouvernement doit au minimum maintenir la subvention au niveau 2009-2011.

Vincent GELAS

• Bénéfices d'EDF Nul besoin d'augmenter les tarifs !

EDF vient d'annoncer ses bénéfices pour l'année 2011. Ils sont de trois milliards d'euros. L'an dernier ils étaient très faibles, un milliard seulement à cause d'une spéculation malencontreuse aux États-Unis. Le record fut atteint en 2006 et 2007, avec 5,6 milliards pour chacune de ces années.

Si on additionne les bénéfices des sept dernières années, de 2005 à 2011, on trouve un total de 25,8 milliards d'euros. À comparer avec la cinquantaine de milliards qui seraient demandés à EDF pour prolonger la durée d'exploitation des centrales nucléaires et améliorer leur sécurité. En sept ans, rien qu'avec ses bénéfices, EDF a dégagé la moitié de la somme prévue. Et cela sans compter les investissements divers et variés d'une dizaine de milliards que fait EDF chaque année.

EDF ne manque donc pas d'argent et ces résultats confirment qu'elle n'a aucun besoin d'augmenter ses tarifs, comme il en est question, sinon pour enrichir l'entreprise et l'État, actionnaire à 85 %.

André VICTOR

• Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

Au conseil municipal

Quand les habitants se font entendre

Mercredi 15 février, des habitants d'un quartier de Bagnolet (la Noue) sont venus à la séance du conseil municipal.

Ils voulaient interpeller le maire au sujet d'un projet de démolition de deux morceaux de bâtiment correspondant à deux cages d'escalier, un projet qu'ils avaient découvert sans en avoir été avertis au préalable. Déjà venus au dernier conseil municipal protester contre ce projet, ils avaient alors obtenu, lors d'une réunion, la promesse de son abandon. Mais désormais ils réclament des garanties écrites.

La démocratie réelle voudrait que la population puisse prendre son sort en main et agir directement sur les élus, sans se contenter d'attendre qu'on lui donne la parole, se mêlant directement des affaires publiques qui la

concernent.

Mais le maire de Bagnolet (PCF) a fait valoir son droit de refuser la parole à des habitants. Certes la loi est de son côté mais cela ne prouve pas qu'il a raison. De plus, dans la

salle se trouvaient des boxeurs connus pour leur soutien au maire et présents ce soir-là dans le but évident d'intimider les gens. Ils ont d'ailleurs montré, si ce n'est leur art de la boxe, du moins leur vocabulaire riche en insultes de tout genre.

Cependant aucune de ces manœuvres n'a empêché les habitants de lire leur texte. Comme quoi quand on est en nombre et mobilisés, on peut se faire entendre. Et surtout l'attitude du maire s'est retournée contre lui. Les élus de Lutte Ouvrière sont d'abord intervenus pour protester

contre son refus de donner la parole aux habitants. Puis ils ont quitté la salle en même temps que nombre d'autres élus. Ainsi le conseil municipal, n'ayant plus le quorum, n'a pas pu se tenir.

Ce soir-là ce sont les habitants de la Noue qui ont été les plus forts. Malgré tous les textes de loi, ils se sont fait entendre et ont obtenu le soutien d'élus. Pour notre part, élus de Lutte Ouvrière, nous continuerons à soutenir leurs actions.

**Les conseillers municipaux
Lutte Ouvrière
de Bagnolet**

• Conseil général de l'Isère

Faire des profits avec la neige

En 2010, le Conseil général de l'Isère, dont le président est le socialiste André Vallini, décidait de réorganiser – pardon ! « Moderniser » – ses services routiers, malgré la mobilisation des agents. Au passage, 52 postes d'agents des routes et 44 emplois saisonniers étaient supprimés.

Parallèlement, des centres d'entretien étaient fermés et des camions supprimés. Des circuits de déneigement, les plus simples donc les plus rentables, étaient confiés au privé. Enfin, la conduite isolée des engins de déneigement était instaurée sur tous les circuits, sauf en montagne, malgré les dangers d'être seul, la nuit ou

le jour, avec un manque évident de visibilité.

Dans un tract récent, la CGT vient de dresser le bilan d'une telle politique appliquée à la dernière saison hivernale de 2010-2011. Le recours aux entreprises privées a entraîné un surcoût de 2 130 000 euros par rapport à l'hiver précédent. Chiffres à l'appui, il est démontré que le coût de l'heure du privé est quatre fois supérieur à celui du travail en régie. Sans compter les nombreuses défaillances des entreprises, en personnel et équipement, causant la pagaille sur certains tronçons.

Ces mêmes entreprises, peu soucieuses de l'environnement, ont stocké les tonnes de sel sans protection, au détriment des sols et des nappes

phréatiques.

Quant à la conduite isolée, un bilan a été fait en Comité d'hygiène et de sécurité. Sur deux zones géographiques, il y a eu usage du droit de retrait, qui s'est avéré justifié après enquête et a conduit au rétablissement des deux chauffeurs pour ces zones. Ensuite, selon ce bilan, les accidents de la circulation des camions de déneigement, qualifiés par l'administration de « sorties de route », ont fortement augmenté. Il y a même eu un cas où un camion a roulé sur le corps d'une personne déjà décédée.

Alors route à droite de l'État ou route à gauche du Conseil général, attention danger !

Correspondant LO

• Vous avez dit « droit au logement » ?

Cela a fait quelques lignes dans les journaux, une « brève » aux actualités télévisées régionales : le 15 février, une mère de six enfants s'est immolée par le feu en public à Saint-Denis, en banlieue parisienne. Le lendemain, elle décédait de ses blessures. N'ayant pour vivre qu'une chambre dans un hôtel d'urgence, et cela seulement jusqu'au 15 mars, la désespérée voyait venir avec angoisse la fin de la « trêve hivernale ».

À l'occasion de ce drame, on a pu lire dans la

presse qu'il s'agissait d'un « cas exceptionnel », d'une « famille très difficile et hors norme »... Peut-être. On a aussi appris qu'entre les hébergements d'urgence, les expulsions et les squats, cette femme et ses enfants se trouvaient sans toit stable et digne de ce nom depuis une dizaine d'années.

Ça, c'est l'effroyable réalité : celle que cherchent à masquer les discours hypocrites sur le droit au logement ou la lutte contre l'extrême précarité.

P. L.

• SNCF – Ateliers de Rennes

Non aux suppressions d'emplois !

Jeudi 9 février, les travailleurs des ateliers SNCF de Rennes ont fait grève face à la menace qui pèse sur les emplois. La direction de la SNCF envisage de diminuer les effectifs pratiquement de moitié, avec l'abandon de l'activité de rénovation des rames voyageurs.

Les cheminots des ateliers se sont donc retrouvés en nombre en gare de Rennes, tous statuts et employeurs confondus, pour s'adresser aux usagers, aux cheminots de la gare et aux employés des boutiques. Ils ont eu de nombreuses manifestations de soutien, car tous, quel

que soit leur emploi, sont sous la menace d'une diminution des effectifs.

Il faut croire que la banderole déployée par ceux des ateliers sur le parvis nord de la gare, « Ici la SNCF supprime 300 emplois », a donné de l'urticaire aux dirigeants de la SNCF.

Ils ont utilisé la presse pour vanter leur projet et prétendre qu'il allait permettre la création de nouveaux emplois sur « le marché porteur des réparations de pièces de matériel ». Tellement « porteur » que, pour y faire face, ils commencent d'abord par... supprimer du personnel.

Il y a quelques années, les travailleurs étaient près de 800 aux ateliers. Actuellement ils sont moins de 500 et les dizaines de cheminots qui partent à la

retraite chaque année ne sont pas remplacés. Alors comment croire une direction qui affirme aujourd'hui que le nouvel atelier serait « dimensionné pour 600 salariés » ? Et que deviendront les intérimaires qui sont actuellement une quarantaine ? Que deviendront les salariés sous-traitants qui travaillent dans l'atelier ? Là-dessus la SNCF ne dit rien et il n'y a aucune raison que les cheminots lui fassent confiance.

Correspondant LO

• SNCF – Orléans-Les Aubrais

Perturbations et incidents divers Les cheminots en ont assez

Les problèmes graves se multiplient dans les gares d'Orléans et de la région. La direction a mis sur le compte des grands froids des incidents qui sont en fait dus au manque de personnel, d'entretien des infrastructures et du matériel.

Par exemple, un poteau caténaire est tombé en janvier, entraînant de grosses perturbations. Pourtant, depuis 2002, ce poteau – et d'autres ! – avait été signalé comme risquant de s'écrouler.

De nombreux trains sont

aussi remplacés par des bus... en nombre insuffisant bien sûr. Des Aqualys ont été supprimés pendant que d'autres trains sont surchargés !

De plus, les nouveaux horaires pourrissent la vie des cheminots et perturbent beaucoup celle des usagers. En larmes, une femme racontait récemment à un agent que sa dernière paie avait été amputée de 300 euros suite aux nombreux retards accumulés sur sa ligne.

Tout cela fait grandir les tensions chez les cheminots et chez les usagers ! Dans le meilleur des cas, les usagers rient jaune, mais certains insultent

les cheminots, d'autres encore se sont trompés de colère et – à bout de nerfs après un énième retard ! – ont jeté les écrans d'ordinateurs de l'accueil d'Orléans sur deux collègues. Une d'entre elles est toujours en arrêt.

Victimes comme d'autres des politiques d'austérité, les cheminots d'Orléans-Les Aubrais en ont assez d'être pris entre le marteau de la direction et l'enclume des usagers en colère. Après deux semaines où l'encadrement faisait nombre pour expliquer les nouveaux horaires, la direction est aux abonnés absents et laisse les agents en première ligne face

aux coups de sang qui se multiplient chez les usagers.

Une grande partie du personnel de gare n'en peut plus et, jeudi 23 février, une grève et un rassemblement devraient permettre d'exprimer collectivement cette colère. La plupart des cheminots demandent plus de personnel, du matériel en nombre suffisant et en état de fonctionnement.

Décidément, les politiques d'austérité qui font payer la crise aux services publics et aux usagers accumulent des matières explosives un peu partout.

Correspondant LO

• Sodimédical Plancy-l'Abbaye (Aube)

Les travailleurs laissés sans salaire

Cela fait déjà cinq mois que les salariés de Sodimédical-Plancy, qui occupent leur entreprise, n'ont plus leur paie. Et on voudrait leur faire attendre patiemment trois autres mois sans salaire, pour obtenir justice !

Le tribunal des prud'hommes de Troyes, sous la houlette d'un juge professionnel de Reims, avait déjà refusé de contraindre le groupe Lohmann & Rauscher à verser les quatre mois de salaire qu'il doit pourtant, suite à plusieurs décisions judiciaires. Le prétexte est qu'il n'avait pas été apporté la preuve que L&R était co-employeur de Sodimédical. Un comble, alors que tout le

monde sait que c'est bien cette multinationale qui a condamné à la fermeture l'usine Sodimédical en lui supprimant finances, production et commandes.

Il ne restait plus aux salariés qu'à faire appel. Vu l'urgence, le délai prévisible aurait dû être, au pire, d'une dizaine de jours. Et cela était déjà trop long. Mais finalement la cour d'appel de Reims n'examinera la demande des salariés que le 23 mai, à 9h30 ! Il y a des lenteurs habituelles, dues aux effectifs insuffisants dans l'administration de la justice, mais aussi la volonté manifeste des pouvoirs publics d'enterrer cette lutte, même si le président-candidat du Fouquet's se présente aujourd'hui comme le sauveur d'entreprises



en difficulté.

Dans l'Aube, il s'est même trouvé deux politiciens de droite pour cautionner le mensonge énorme selon lequel les salariés auraient refusé une prime de licenciement de 30 000 euros ! Alors que le groupe austro-allemand Lohmann & Rauscher a délocalisé la production, vidé les caisses de Sodimédical, fermé l'usine de Plancy en

prétendant qu'il s'agissait d'un simple sous-traitant, en faisant même l'économie d'un plan de licenciements.

Les procédures judiciaires sont décidément longues lorsque ce sont des travailleurs qui réclament justice. Il leur a fallu procéder par paliers, attaquer d'abord Sodimédical, puis L&R France, et maintenant L&R Allemagne. L&R France a

Pagaille en gare de Redon

Le 14 février un train de fret, tombé en panne sur la ligne Redon-Rennes, a paralysé le trafic pendant des heures. Alors que l'incident a eu lieu vers 16 heures, des trains étaient expédiés de Nantes vers Rennes encore à 18 heures. Les voyageurs se sont donc retrouvés bloqués à Redon, et de même pour ceux qui venaient de Vannes ou de Quimper. Près de 200 personnes ont donc dû faire preuve de patience, en attendant les cars de substitution.

C'est après plusieurs heures d'attente à Redon que les derniers voyageurs ont fini par arriver à Rennes, vers 20h30. Pas plus dans les entreprises de transport par car qu'à la SNCF il n'y a du personnel et du matériel en réserve. Cela fait que le moindre incident se transforme en pagaille.

Les dirigeants de la SNCF, qui savent faire beaucoup de bruit pour dénoncer la moindre grève de cheminots, se sont montrés très discrets face à cet arrêt du trafic. Ils ont peut-être eu peur du ridicule, car ils auraient dû expliquer qu'il s'agissait d'une simple panne de gazole. Il valait mieux que cela ne se sache pas !

Correspondant LO

• Alcatel-Lucent – Vélizy (Yvelines)

Non au blocage des salaires !

À l'appel de l'intersyndicale, plus de 750 salariés d'Alcatel-Lucent étaient rassemblés le 10 février devant le siège social du groupe à Paris, pour protester contre le gel des salaires, avec des délégations des filiales italienne et allemande, qui contestaient également les plans de suppression d'emplois dans leur pays. Sur les sites de province, des grèves et manifestations étaient aussi organisées. Au total, ce sont près de 2 000 salariés qui ont protesté contre la politique salariale du groupe.

Il y a de quoi être en colère. Déjà l'année dernière, malgré le retour du groupe à la profitabilité, les négociations annuelles obligatoires s'étaient ouvertes sur 0 % d'augmentation, pour se terminer par 50 euros pour tous, jusqu'aux cadres position 3A : mieux que rien, mais quand même pas grand-chose. Cette année, dès les premières réunions de négociation, la direction générale annonçait pour l'ensemble du groupe un gel des salaires, partout où les lois ou les accords locaux le permettaient. Pourtant, le groupe présente un milliard d'euros de résultat net pour 2011, le meilleur résultat depuis sa création.

Le directeur général, interviewé sur les revendications salariales lors de l'annonce des résultats, a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi les

gens protestaient, alors qu'il y a la crise et que les emplois étaient maintenus. Mais dans le même temps les hauts dirigeants du groupe ont vu leurs rémunérations totales passer de 23 millions d'euros en 2010 à 31 millions en 2011 ! De quoi exaspérer même les plus patients des salariés qui avaient cru aux promesses de la direction sur des augmentations lorsque les résultats du groupe seraient meilleurs.

Mardi 14 février, la deuxième réunion de négociation se tenait sur le site d'Alcatel-Lucent à Vélizy. Les salariés étaient à nouveau 350 en assemblée générale, autant que le 10 février. Lorsque le résultat de la « négociation » a confirmé encore une fois le gel des salaires, la salle où se tenait la réunion a été envahie. La direction a dû entendre à

nouveau les revendications, et après son départ l'assemblée générale a continué. Une nouvelle manifestation a été programmée pour début mars au siège social à Paris.

En attendant, jeudi

16 février, encore 350 salariés ont parcouru tout le bâtiment où est installée notamment la direction de l'établissement, avant de rejoindre les salariés de Thales, venus des différents sites de la région parisienne, en une

manifestation commune de plusieurs centaines de personnes entre les établissements voisins d'Alcatel-Lucent et de Thales.

Correspondant LO



• Thales – Vélizy

Pour l'augmentation des salaires

Alors que chaque site de Thales était en pleine discussion sur les salaires, comme on pouvait s'y attendre les négociations n'ont pas donné grand-chose. À Thales TED-Vélizy, les salariés ont eu 55 euros d'augmentation. Au regard des profits de Thales, c'est ridicule, d'autant

que les dirigeants se sont octroyé à eux-mêmes 30 % d'augmentation !

Jeudi 16 février, sur la zone industrielle de Vélizy, le rassemblement commun aux différents sites de Thales du secteur, avec toutes les organisations syndicales, pour la défense des salaires et de

l'emploi contre la rapacité du patronat, était donc le bienvenu. 300 travailleurs s'y sont retrouvés.

Après un sit-in, ils ont rejoint les salariés d'Alcatel, qui se battent pour les mêmes raisons, et ont manifesté ensemble sur la zone industrielle.

Correspondant LO

• Avon Polymères – Vannes

Des licenciements qui passent mal

Lors d'un Comité d'entreprise extraordinaire le 8 février, le patron d'Avon Polymères a annoncé huit licenciements. Les travailleurs le savent, ce n'est qu'une première charrette. Le chômage partiel, mis en place depuis 2008, va continuer, à raison de sept à huit jours par mois. La vie devient de plus en plus difficile dans cette entreprise où en quelques années l'effectif est passé de 510 à 224.

Sous-traitante de l'automobile, cette entreprise fabrique des durites. Plus connue sous le nom de Tabur caoutchouc, elle a changé maintes fois de propriétaires, toujours des grands groupes qui à chaque fois en ont tiré profit. Le dernier en date, en juin 2011, est

le groupe industriel français MGI Coutier, qui l'a reprise et qui, à l'époque, avait promis de maintenir les effectifs.

Dès l'annonce des licenciements, la colère était palpable. Les ouvriers à la production ont voté la grève totale, dès le vendredi 9 février. En assemblée

générale appelée par la CGT, ils montraient leur colère et voulaient se faire entendre. Les ateliers se sont vidés pour aller s'adresser aux travailleurs et à la population de la zone industrielle, trouvant un accueil particulièrement chaleureux et des encouragements. Les discussions se sont engagées, sur la crise qui profite à quelques-uns, sur les difficultés à s'en sortir, faute de salaire suffisant. La solidarité était là et des militants de l'usine Michelin ainsi que ceux d'une grosse entreprise

de transport de la zone se sont joints à la manifestation.

Toute la semaine, le patron a cherché à casser la grève, allant jusqu'à faire travailler des non-grévistes, des employés et cadres essentiellement, sur les postes dans les ateliers, pendant les manifestations, ou fermant le réfectoire pour nous empêcher de nous réunir. Mais, plus il en faisait, plus il attisait la colère.

Le 14 février, nous étions 150 à manifester dans les rues de Vannes, dans une bonne

ambiance. Des délégations d'autres entreprises sont venues apporter leur soutien. La manifestation est passée du côté de la mairie et de la préfecture, au moins pour avertir que les travailleurs ne sont pas prêts à être mangés tout crus.

L'assemblée générale a décidé d'arrêter la grève le 16 février. Les travailleurs en tout cas sont heureux d'avoir affirmé leur solidarité et refusé de dire « amen » aux décisions du patron.

Correspondant LO

• Assistance publique – Hôpitaux de Paris

Un coin du voile se lève sur les mesures d'économies 2012

L'intersyndicale de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris a dévoilé un projet de la direction générale. Des économies d'un montant de 130 millions seraient prévues en 2012 sur les crédits de personnel, au titre de l'efficience.

On ne peut guère qualifier ce projet de surprise. Depuis des années, la direction générale prêche le retour à l'équilibre budgétaire et, sous ce prétexte, impose aux hôpitaux des plans d'économies. Elle obéit en cela aux injonctions des banques auprès desquelles, comme le font les États, elle sollicite des crédits pour continuer à fonctionner. De cette manière, les

hôpitaux publics sont directement soumis aux exigences du privé. Cela est particulièrement sensible dans les opérations de vente du patrimoine de l'APHP, comme à la Salpêtrière, dont la moitié environ sera cédée pour laisser place à une gigantesque opération immobilière. Mais les conséquences ne sont pas moins fortes dans le fonctionnement courant : le matériel

manque. Les plans de travaux sont gelés, à part ceux qui concernent les grandes opérations de restructuration qui se traduisent par des fermetures de lits ou de services, voire d'établissements.

En matière de personnel, ce qui se profile pour 2012 n'est que le prolongement de ce qui se voit dans les services depuis bien des années. Les effectifs sont au plus juste et le moindre arrêt peut entraîner des conséquences graves. Les dépassements d'horaire sont incessants et, si le ministère a quelque peu

pris en compte ceux des médecins, rien n'est en vue pour le personnel non médical. Enfin, tous les services qui améliorent un peu les conditions de travail (correspondants mutuelles, gestion-paie, préparation des retraites, etc.) sont restructurés et transformés en plateformes de plus en plus lointaines. Le projet de sous-traiter l'ensemble des comptes rendus médicaux n'est qu'à son début et pourrait entraîner de nombreuses suppressions d'emplois de secrétaires médicales.

La création d'un service de

brancardage centralisé à l'hôpital Beaujon est très symbolique. Elle va entraîner des suppressions d'emplois à tel point que, la nuit, un seul brancardier devra s'occuper de ce bâtiment de douze étages.

Et il ne faut pas attendre de changement des élections à venir, aucun des principaux candidats ne remettant en cause les règles dites de retour à l'équilibre budgétaire, en fait, de restriction des crédits publics au profit des groupes capitalistes.

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Florange (Moselle)

Contre la fermeture définitive qui se profile Les sidérurgistes mobilisés

Depuis lundi 20 février, à l'initiative de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-CGC, deux cents travailleurs d'ArcelorMittal occupent les locaux de la direction, à Florange, pour s'opposer à la fermeture programmée du site.

« Assez de mensonges ! » « On veut travailler ! », ce sont les slogans qui sont repris par les présents. Les travailleurs de Florange en ont assez d'être lanternés. En septembre, la direction annonçait un arrêt « temporaire » des installations jusqu'au début 2012, une simple mise en veille, disait-elle, pour rassurer les salariés. Mais le provisoire pourrait devenir définitif puisque, le 14 février, la direction d'ArcelorMittal décidait de ne pas redémarrer la filière chaude avant l'été. La fermeture semble se profiler derrière cette nouvelle annonce. La filière chaude, cela représente une partie du port, l'agglomération du minerai, les hauts fourneaux et l'aciérie. Ce sont environ 600 travailleurs d'ArcelorMittal qui sont concernés sur les 3000 que compte le site, et autant de salariés d'entreprises sous-traitantes. Mais la fermeture de la filière chaude

menace l'avenir de tout le site de Florange.

Devant les Grands Bureaux, sur les pelouses et sur le parvis, des tentes et des tables ont été montées, dans une ambiance fraternelle. Petits-déjeuners le matin et barbecue le midi, les repas sont pris en commun. Les discussions vont bon train. Les travailleurs des entreprises sous-traitantes viennent faire part de leur inquiétude : l'arrêt des installations signifierait pour eux le chômage assuré. Des sidérurgistes de Florange mutés à Dunkerque, à cause du chômage partiel, évoquent les conditions de travail qu'ils ont rencontrées là-bas, les équipements poussés à l'extrême, au moment même où l'on chôme à Florange : un comble !

Les anciens de Gandrange qui se sont retrouvés au Luxembourg font part également de la façon dont on les fait travailler.

À Differdange, ils font des heures supplémentaires en pagaille, sans pouvoir prendre de jours de repos faute de remplaçants, tandis que les usines de Schifflange et de Rodange tournent au ralenti. Face à cette situation aberrante, l'idée d'une répartition du travail entre tous, sans perte de salaire, fait son chemin... Que Mittal prenne sur ses profits !

Les sidérurgistes ont bien conscience que c'est le moment de se faire entendre, en cette période électorale. Ils



sont déterminés à occuper les locaux le temps qu'il faudra. Et ce n'est pas la promesse de Sarkozy qu'il ferait « tout pour

que Florange rouvre » qui est de nature à les rassurer. Gandrange n'est pas loin.

Correspondant LO

ULCOS : ou comment amuser la galerie

Pendant l'occupation des bureaux de la direction, les sidérurgistes ont eu droit à la visite d'élus venus les soutenir. Ils sont revenus à la charge avec le projet d'enfouissement du CO2 produit par les hauts fourneaux, qui selon eux permettrait de sauver le site. Sauf qu'il faudrait encore que les hauts fourneaux ne soient pas définitivement arrêtés !

Ce projet serait une nouvelle façon, pour ArcelorMittal, de piller les caisses de l'État puisque, sur un coût total de 600 millions d'euros, 250 viendraient de l'Union européenne – quand elle donnera sa réponse – et 150 de l'État français – qui est toujours prêt à ouvrir sa caisse pour les groupes capitalistes comme ArcelorMittal.

Des travailleurs sont intervenus en répliquant : « Au meilleur des cas la réponse du parlement européen au projet ULCOS serait donnée au mois d'octobre. Puis les travaux s'échelonnent sur quatre ans. Mais nous, c'est maintenant que nous risquons de nous retrouver dehors ! »

• Paru Vendu – La Chapelle-Saint-Luc (Aube)

Un rendez-vous à Troyes sans résultat, le prochain à Paris

Vendredi 10 février, la délégation des 94 salariés du site de La Chapelle-Saint-Luc, aujourd'hui tous au chômage, n'a pas obtenu de rendez-vous avec François Baroin, maire de Troyes, mais surtout ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Ils n'ont été reçus que par le préfet et le député de la circonscription, qui n'ont donné aucune réponse satisfaisante.

Ces 94 licenciés du centre d'appel de La Chapelle font pourtant partie des 1650 travailleurs licenciés par le groupe Comareg, lors de la liquidation de tout le personnel du

centre d'édition de la presse gratuite d'annonces et son secteur impression Hebdoprint, propriétés du groupe Hersant, le 3 novembre dernier. Cette vague de licenciements, la plus

importante du pays en 2011, n'a guère ému le ministre. Cela a choqué tous les licenciés de Paru Vendu et d'Hebdoprint, surtout avec toute la mise en scène de Sarkozy à propos de Sea France et Lejaby. Mais ministre comme président ne doivent pas être gênés que Hersant se soit rempli les poches pendant des années avec les petites annonces et se débarrasse aujourd'hui de tout ce secteur, tout comme ils laissent Hersant

continuer de restructurer son groupe de presse.

Depuis qu'ils ont été licenciés, avec des primes de licenciement des plus réduites, pour beaucoup dans le cadre d'un « Contrat (dit) de sécurisation professionnelle », les salariés de Paru Vendu piétinent avec Pôle emploi et les cellules de reclassement Sodie ou de l'AFPA-Transition.

Voilà pourquoi ils réclament des primes de licenciement plus

importantes, l'accès à de vraies formations que le budget prévu ne permet pas actuellement, la prolongation à 24 mois des contrats de sécurisation professionnelle, comme pour les licenciés d'Aérospatiale à Reims.

Ils se feront à nouveau entendre, le mardi 6 mars, lors de la manifestation nationale de tous ceux de Comareg et Hebdoprint.

Correspondant LO

• Pépinière Delbard - Montluçon

En lutte contre la menace de 120 licenciements

Installées à Malicorne, près de Montluçon, sur 600 hectares, les pépinières et roseraies Delbard sont prétendument en proie à des difficultés financières, ce qui sert de prétexte à des suppressions d'emplois. Depuis des mois, le personnel est mobilisé pour sauvegarder les 122 postes qui restent.

Delbard a été racheté en 2005 par la famille Torck, propriétaire du groupe de prêt-à-porter Camaïeu, via la holding

Ariane. En 2010, Nalod's, un autre groupe de jardinerie basé à Saint-Étienne, a repris 20 % du capital. En avril 2011, un prétendu Plan de sauvegarde de l'emploi a consisté surtout à prévoir la suppression de vingt postes et, en novembre, le redressement judiciaire est intervenu, une étape vers la fermeture et le licenciement du personnel.

En janvier 2012, le tribunal de commerce de Montluçon

qui devait statuer sur le sort définitif de l'entreprise a accordé un délai jusqu'au 15 février pour que des repreneurs se manifestent. Il s'agit notamment de l'un des membres de la famille Delbard qui déclare froidement qu'il ne garderait que treize personnes, celles du service de recherche. Un autre repreneur, les fonds Azimuth, offre d'en garder 70 sur 122. Le maire UMP de Montluçon est venu raconter au personnel

qu'il faudrait faire entièrement confiance à un autre groupe industriel, True Seeds, « mais qu'il lui faut du temps ». Complaisant, le tribunal de commerce a reporté sa décision au 16 mars.

Les travailleurs de chez Delbard en ont assez de ces attermoiements et de ces fausses promesses. Élection présidentielle oblige, ils reçoivent le soutien de candidats et d'élus locaux. Mais le meilleur soutien

moral est venu sans doute de plus de 600 manifestants qui ont défilé dans Commeny mardi 7 février, pour s'opposer à la fermeture, ainsi que des travailleuses de chez Lejaby, venues encourager ceux de Delbard : « Surtout, restez mobilisés ! Il ne faut pas tomber dans le désespoir », ajoutant fort justement : « Sans notre mobilisation, nous serions tous au chômage ».

Correspondant LO

• PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

La manifestation du 18 février Contre la fermeture de l'usine

Samedi 18 février, une manifestation contre le projet de la direction de fermer en 2014 l'usine de montage PSA d'Aulnay-sous-Bois s'est déroulée dans les rues de cette ville. Elle a regroupé 2 000 participants, dont principalement des travailleurs de l'usine et des habitants d'Aulnay.

Des délégations des autres usines PSA, de Rennes à Sochaux, étaient présentes. En effet la fermeture de cette usine signifie une surcharge de travail pour ceux de Poissy ou de Mulhouse.

Des délégations de travailleurs de Renault Cléon, Renault Flins, du Technocentre Renault et de la Snecma Gennevilliers ont aussi participé à la

manifestation, montrant qu'ils se sentent concernés : aucun travailleur aujourd'hui, dans l'automobile comme ailleurs, ne peut se sentir à l'abri des coups du patronat.

Quelques représentants des différents syndicats du département étaient là, ainsi que des militants des partis politiques, comme ceux du PCF, de Lutte Ouvrière et du NPA. Des élus

locaux de gauche ont aussi apporté leur soutien à cette manifestation.

Mais le succès de cette manifestation a été le fruit de l'activité des salariés de l'usine durant les semaines précédentes. Des dizaines de travailleurs se sont organisés pour aller distribuer des tracts sur les marchés du département, où l'accueil bien souvent chaleureux des habitants a réchauffé l'ambiance hivernale. Dans l'usine, les travailleurs arborant fièrement des autocollants contre la fermeture tentaient de convaincre les hésitants. Les délégués des deux



principaux syndicats, CGT et SIA, se sont regroupés pour faire des tournées communes. Cela aussi est une première : les différences entre les syndicats ne sont pas gommées, mais ces liens créés sont des gages pour l'avenir.

Pour décourager les salariés, la direction avait fait circuler des bruits sur le danger de casse et de voitures brûlées. Bien des salariés, peu habitués aux manifestations, voire manifestant

pour la première fois, ont été agréablement surpris.

Cette manifestation n'est qu'une étape dans la mobilisation des travailleurs de PSA contre la fermeture de l'usine d'Aulnay. La lutte n'en est qu'à son début et elle dépendra en grande partie des capacités des travailleurs à s'organiser et à diriger leur lutte. Le succès du 18 février donne de l'espoir pour la suite.

Correspondant LO

• Résultats 2011 du groupe PSA

Le verre à moitié vide... pour justifier de vider les usines

La direction de PSA Peugeot-Citroën a publié ses résultats pour l'année 2011, en forçant le trait pour montrer que cela va mal. Exercice obligé pour tenter de justifier 6 800 suppressions d'emplois en Europe et le projet de fermeture de trois usines : Aulnay, Sevelnord et Madrid.

Ainsi, la direction affirme que le bénéfice a baissé de 48 %... mais il est toujours de 588 millions, ce qui n'est pas rien. Surtout que, depuis 2000, PSA a accumulé 9,5 milliards de bénéfices.

PSA se plaint également d'une baisse des ventes de 1,5 %... qui fait suite à un record en 2010 avec 3,6 millions de véhicules. 2011 est ainsi la deuxième meilleure année de ventes mondiales de toute son histoire ! Pas de quoi se suicider, d'autant que cette petite

baisse est due pour l'essentiel à la catastrophe de Fukushima et à la défaillance d'un fournisseur de vis, qui ont entraîné une période de paralysie des usines de montage.

En 2011, PSA a réalisé le plus gros chiffre d'affaires de son histoire : près de 60 milliards. Certes, la branche automobile était en léger déficit (- 92 millions d'euros) mais l'ensemble du groupe était largement bénéficiaire. D'ailleurs, pour que les autres parties du groupe PSA, comme Gefco, Banque PSA Finance et Faurecia puissent faire de confortables bénéfices, il a bien fallu que des voitures soient produites et vendues. De là à penser que les 92 millions de déficit affichés de la branche automobile ne sont qu'un tour de passe-passe pour justifier les injustifiables

plans de suppressions d'emplois... il n'y a qu'un pas.

Le petit déficit de la branche automobile, annoncé à grand renfort de médias, dans un groupe largement bénéficiaire, n'est là que pour justifier de nouvelles attaques contre les travailleurs et les fermetures d'usines prévues. Rien que pour financer son plan de suppressions d'emplois, PSA a mis de côté 300 millions d'euros.

Il n'y a aucune raison d'accepter ce que PSA veut imposer aux travailleurs du groupe. À la famille Peugeot de payer pour maintenir en activité tous les sites, maintenir tous les emplois et augmenter des salaires bloqués depuis trop longtemps.

Étienne HOURDIN

Ceux qui profitent

Dans le groupe PSA, les résultats de Faurecia, qu'on disait à l'agonie, explosent. Son bénéfice net a grimpé de 84 %, à 371 millions. Une progression bien plus importante que celle de son chiffre d'affaires (17 %), ce qui témoigne de l'aggravation de l'exploitation chez cet équipementier où les plans de suppressions d'emplois se sont succédés ces dernières années.

Alors, PSA n'aurait plus le sou, comme tente de le faire croire la direction, qui a annoncé vouloir vendre le siège de l'avenue de la Grande-Armée à Paris et une partie du capital de Gefco, une autre de ses filiales ? À d'autres !

En 2011, le groupe a consacré 200 millions à des rachats d'actions afin de

favoriser les plus gros actionnaires, en particulier la famille Peugeot qui a vu, elle, sa fortune augmenter tous les jours de 2 millions d'euros ! De plus, les actionnaires ont touché l'an dernier 257 millions d'euros de dividendes. Des actionnaires bien servis par le PDG Varin, surnommé dans les ateliers Monsieur 9000 euros parce que c'est ce qu'il touche... tous les jours, week-end compris.

Sans oublier les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance de PSA qui, entre 2009 et 2010, ont augmenté leur rémunération de 80 %... tout en justifiant des augmentations ridicules pour les travailleurs du groupe.

E.H.

• ArvinMeritor – Saint-Priest (Rhône)

Retour à Renault Trucks... dans la douleur

En 2004, Renault Trucks avait cédé son usine ponts-essieux, située à Saint-Priest, au groupe américain ArvinMeritor.

Dès son arrivée, la nouvelle direction était revenue sur de nombreux acquis : en particulier, les quinze jours de RTT avaient été réduits à cinq par an en moyenne, et les jours de congés d'ancienneté étaient ramenés au plus bas, au niveau de la convention de la métallurgie. Quant au droit syndical, il

avait été réduit au strict minimum du code du travail, avec en particulier la suppression des heures syndicales pour les délégués suppléants DP et CE. De plus, pour les travailleurs, ce fut, pour les trois premières années, une pression inégale jusque-là pour les faire travailler plus.

En 2009, le groupe américain décidait de se désengager de Saint-Priest en revendant l'usine à Renault Trucks, mais en partie seulement :

ArvinMeritor conservait l'usinage et le transférait progressivement dans son usine italienne de Cameri.

La réintégration dans Renault Trucks est effective depuis début janvier. Au départ, les travailleurs étaient plutôt contents, tant ils avaient perdu avec ArvinMeritor. En particulier ils n'avaient jamais touché d'intéressement pendant toutes ces années, alors que les travailleurs de Renault Trucks en percevaient.

Mais l'usine de Saint-Priest est passée de 500 à 350 emplois et ce sont les postes de travail ouvriers les plus qualifiés qui ont disparu. S'il n'y a pas eu de licenciements secs, les mutations ne se sont pas toujours bien passées, surtout pour ceux qui ne sont pas partis les premiers. Des travailleurs qualifiés, souvent âgés, se sont retrouvés à travailler dans les pires conditions, à la peinture ou sur les lignes de montage. Les mutations à Vénissieux

étaient vers le magasin de pièces de rechange ou le montage de l'usine moteurs. Certains y sont partis, puis revenus, puis repartis finalement. Dans les bureaux aussi, certains ont été mutés à Vénissieux sans qu'on leur laisse choisir leur poste.

Alors, même si le retour dans Renault Trucks présentera peut-être finalement des avantages, pour bien des travailleurs il aura été très difficile.

Correspondant LO

• Espagne

La réforme du droit du travail de Rajoy Tout à jeter, rien à négocier

Il aura décidément fallu bien peu de temps pour que le gouvernement de droite de Mariano Rajoy, arrivé au pouvoir en Espagne il y a deux mois, montre son vrai visage. Après avoir surfé sur les désillusions provoquées par la politique de la gauche, qui a fait supporter tout le poids de la crise aux classes populaires, les dirigeants du Parti populaire ont montré qu'ils étaient capables d'une politique plus antisociale encore, avec leur plan dit de « réforme du travail ».

Le gouvernement et la droite unanimes ont adopté une loi qui rend les licenciements plus faciles et quasiment deux fois moins chers pour le patronat que par le passé. Elle entérine le principe de la baisse des salaires à court terme et toutes les restrictions budgétaires des collectivités locales, allant des gouvernements des différentes « autonomies » régionales aux municipalités. Les licenciements seront aussi considérés comme recevables dans le secteur public au seul motif des restrictions budgétaires.

Partout les patrons pourront réduire les salaires, sans même justifier de pertes ou d'un accord quelconque avec les organismes syndicaux. Selon le décret, il suffira d'avancer que « les raisons sont liées à la compétitivité, la productivité » ou à « l'organisation technique ou du travail de

l'entreprise ». La précarité sera institutionnalisée pour tous les nouveaux contrats.

Ce sera « Aux parents, le licenciement facile et pas cher ; aux enfants, l'embauche à bas prix », comme l'a résumé un slogan. L'appel des syndicats à manifester le dimanche 19 février a été largement suivi. Des

millions de travailleurs, de jeunes, d'étudiants issus des milieux populaires ont défilé pour crier leur refus de la réforme du travail. Il y a eu plus de manifestants encore que lors des manifestations des indignés il y a sept mois.

Pourtant, il y a eu toutes les déceptions engendrées par les

années de gouvernement de gauche de Zapatero et il y a toujours les compromissions des directions des syndicats majoritaires qui, en même temps qu'ils appellent à manifester, voire à faire grève, ne souhaitent que l'ouverture de négociations. Mais les syndicats ont ouvert un peu les vannes de la contestation, et c'est tant mieux. Leurs limites ne sont pas celles des aspirations du monde du travail et des classes populaires, ni celles de la jeunesse qui a peut-être déjà perçu les limites de la simple « indignation ».

À Valence, à Madrid, et demain sans doute ailleurs, les dirigeants de la droite musclée répondent par la répression policière. À Valence, on n'aurait plus le droit de manifester. Le gouvernement parle aussi de limitation du droit de grève. Mais si les grèves se développent et se généralisent, que pourra-t-il faire ?

Il ne faut pas accepter de payer la crise provoquée par les banquiers. Il faut dire un non résolu à la réforme du droit du travail, un non tout aussi résolu aux licenciements et à la précarité, un non à l'avenir que ces gens préparent.

Henriette MAUTHEY

• À Valence (Espagne)

Violences policières insupportables

À Valence, où la corruption des classes dirigeantes a suscité de nombreux scandales, la répression contre des jeunes a suscité un mouvement de colère. Depuis plusieurs jours, les lycéens de l'IÉS (Institut d'éducation secondaire) Lluís Vives protestaient contre les mauvaises conditions d'enseignement, les diminutions budgétaires entraînant des diminutions de postes de professeurs, le chauffage inexistant dans les classes.

Un jeune ayant été emmené au commissariat, les jeunes réclamaient sa libération.

Mais la violence policière

a été la seule réponse de l'administration : le 20 février, les autorités ont autorisé la police à charger et matraquer les manifestants avec une brutalité qu'on n'avait pas vue depuis des années en Espagne. 26 personnes, dont des mineurs, ont alors été incarcérées.

Les images de la sauvagerie avec laquelle les policiers ont frappé les jeunes sont ensuite passées en boucle toute la soirée sur les principales chaînes. Tous les journaux ont montré les photos de policiers casqués, matraque au poing, chargeant toute personne sans distinction.

Le chef de la police de

Valence, Moreno, à qui un journaliste demandait combien de policiers avaient été déployés dans la ville, a répondu qu'il n'avait pas à dévoiler des renseignements « qui pourraient être utilisés par l'ennemi ». C'est ainsi qu'il désigne les lycéens qui manifestent !

Cette petite phrase ainsi que les images de la répression diffusées par les médias et Internet ont suscité l'indignation. En tout cas, après les événements de Valence, dans les principales villes étudiants et lycéens ont commencé à se réunir pour organiser des manifestations de solidarité.

H.M.

• Grèce

Un plan qui sauve d'abord les banques

Après des négociations « dans la douleur », la Grèce aurait fait l'objet le 21 février d'un « sauvetage historique ». La douleur en question aurait été celle des négociateurs, qui ont mis une nuit à accoucher d'un accord. Mais non seulement cet accord repose sur la mise en place de mesures réduisant les Grecs à ce qu'on peut à peine appeler un régime de survie, mais son seul objectif est de renflouer les banquiers grecs et internationaux.

L'aide publique décidée par les ministres de la zone euro se montera à 130 milliards d'euros. Cette « aide » sera versée par étapes jusqu'en 2014, sous contrôle étroit de la Troïka (Union européenne, Banque européenne et FMI). Or le précédent plan de mai 2010, qui s'est terminé seulement fin 2011, a valu aux Grecs une nouvelle salve de mesures d'austérité en plein milieu de sa réalisation, le plan initial ayant été considéré comme mal appliqué ou insuffisant.

En ce qui concerne les créanciers privés (banques, sociétés d'assurance, fonds d'investissement), ils devraient effacer 107 milliards d'euros de la dette grecque, en échangeant leurs créances actuelles contre d'autres titres pour l'équivalent de 53,5 % de leur valeur nominale.

Du côté « aide publique », on

peut évidemment se demander à qui iront ces 130 milliards d'euros. 23 milliards serviront à recapitaliser les banques grecques, 30 milliards seront une compensation versée aux banquiers créanciers apportant leurs titres à l'échange et 35 autres milliards devraient permettre à l'État de racheter une partie de sa dette. « L'aide publique » va donc être aspirée par le système financier et par l'État pour lui permettre de rembourser des titres venant sous peu à échéance.

Du côté des créanciers privés, la situation est plus qu'opaque. Toutes les grandes banques, allemandes et françaises en particulier, possèdent des titres grecs mais s'en sont déjà débarrassées en partie. Elles disent d'ailleurs qu'elles ont pris leurs précautions pour que l'échange des titres à 53 % de leur valeur n'affecte qu'assez

peu leurs bénéficiaires. Ce n'est pas un hasard si le « négociateur en chef du secteur privé », selon les termes de l'Agence France Presse, était un certain Jean Lemierre de la BNP Paribas, une banque qui, avec six milliards de bénéficiaires, vient d'annoncer un résultat meilleur que prévu.

Et puis, l'échange de titres pourris contre d'autres supposés l'être un peu moins, c'est toujours cela de gagné. L'intérêt des banques n'est pas que la Grèce leur rembourse un capital, mais qu'elle paye des intérêts le plus longtemps possible et les plus élevés possible. Le

« sacrifice » consenti par les financiers pour assainir la situation n'en est pas un.

En revanche, le dernier plan dont l'application sera suivie pas à pas par la Troïka, et qui était une condition pour l'approbation de « l'aide » de 130 milliards, étrangle littéralement la population grecque. Le salaire minimum doit être réduit à 600 euros brut, soit environ 480 euros net ; les fonctionnaires verront leur salaire baisser de 35 % et 15 000 postes devront être supprimés immédiatement. Les retraites dans les entreprises d'État devraient

diminuer de 15 % et les indemnités de licenciement de 50 %.

Un chômage officiellement à plus de 20 %, et près de 50 % pour les jeunes en dessous de 24 ans, des prix en hausse qui ne permettent plus de se chauffer et même, pour certains, de se nourrir correctement ; un nombre croissant de sans-abri, de travailleurs réduits à la soupe populaire, des hôpitaux sans médicaments : voilà le prix auquel les Grecs payent le plan d'aide à la finance internationale.

Sylvie MARÉCHAL

Au sommaire de Lutte de Classe n° 142 (mars 2012)

- L'importance du vote pour la candidate communiste Nathalie Arthaud
- Italie: Du gouvernement d'un capitaliste à celui du grand capital
- La grande distribution... des profits pour les actionnaires
- La déréglementation financière: la cause de la crise... ou sa conséquence ?
- Des produits dérivés à la crise des dettes souveraines
Quand le monde danse sur un volcan

Prix: 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

